

**L'ÉCONOMIE**

**Un autre « jour noir » pour le dollar canadien**

Le dollar a de nouveau chuté brutalement pour une deuxième journée consécutive, perdant 0,39 c, à 76,13 c US. En deux jours, il a perdu un total de 1,18 c. **B-12**

**St-Jean-Port-Joli: Rousseau Métal investit 5,5 millions**

Rousseau Métal investira en trois ans plus de 5,5 millions afin de doter son usine d'équipements à la fine pointe de la technologie. **B-12**

**LE QUÉBEC**

**Ryan refuse de se prononcer sur la notion de bénévolat**

Si Claude Ryan ne se prononce pas sur le désir de certaines municipalités de voir les assistés faire du bénévolat, des organismes parlent de discrimination. **A-5**

**LE SPORT**

**Médaille d'argent pour Martin Hébert à Kamloops**

Martin Hébert, de Cap-Rouge, a remporté une médaille d'argent au 100 m libre, en natation, avec un chrono de 52,85 secondes aux Jeux du Canada, à Kamloops. **S-6**

**Une autre tulle tombe sur la tête des Expos**

Comme si les choses n'allaient pas assez mal pour les Expos, voilà que Delino DeShields, leur meilleur frappeur sera au rancart pour quelques semaines. **S-2**

**LE CANADA**

**Siège au Sénat offert à un libéral encombrant**

Pour écarter un libéral trop encombrant dans Hull-Aylmer, le sénateur Rizzuto lui a offert un comté de la région de Montréal et supposément un siège au Sénat. **A-4**

**LE MONDE**

**Le monde s'arrache les blessés de Bosnie**

La communauté internationale se mobilise pour accueillir des blessés qui attendent à Sarajevo un transfert d'urgence. Le Québec est prêt à en recevoir cinq. **A-9**

**LES ARTS**

**Maritchu d'Abbadie retourne à TVA**

Maritchu d'Abbadie quitte Radio-Canada pour aller animer le nouveau magazine de consommation produit à Québec et diffusé à Télé-4 et au réseau TVA. **A-13**

**L'ÉDITORIAL**

**Des jeunes libéraux sages en congrès à La Pocatière**

Malgré une certaine impatience vis-à-vis les lenteurs de l'appareil politique du gouvernement, les jeunes libéraux du Québec apparaissent bien sages. **A-14**

**L'INDEX**

Annonces classées	B-3 à B-7
Arts	A-12, A-13 et A-15
Bridge	B-8
Décès	B-7 et B-8
Économie	B-9 à B-12
Éditorial	A-14
Horoscope	B-7
Le Monde	A-9 et A-10
Louis Guy Lemieux	A-3
Michel Vastel	A-14
Où aller à Québec	A-12
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Une place au soleil	B-2
<b>TABLOÏD SPORT</b>	<b>S-1 à S-13</b>
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / Mot mystère	S-14

**LA MÉTÉO**

**Aujourd'hui :** Partiellement ensoleillé, chaud et humide, maximum 27 et minimum 18.



**Demain :** Plutôt nuageux, possibilité d'une averse ou d'un orage isolé, maximum 25. **S-16**



**Les Québécois acclament la grande chevauchée**



Une centaine de cavaliers médiévaux ont franchi le pont de Québec, hier après-midi, sous les vivats d'une foule impressionnante avant d'être accueillis tout aussi chaleureusement près de la place Royale, un peu plus tard. Seigneur des Terres de l'Est, le maître de la grande chevauchée, le sieur Jacques Robidas a mené à terme la mission qui lui avait été confiée tout au cours de ce long périple de 260 kilomètres. Pendant ce temps, on assiste à du jamais vu dans le Vieux-Québec. À leur deuxième journée d'existence, les premières Médiévales sont déjà un événement extraordinaire. On vit à l'heure du Moyen Âge, notamment à la vue des tailleurs de pierre. On en retrouvait trois, hier, dans la côte de la Montagne, dont Gilles Miguel, qui donnaient forme à la pierre de calcaire sous les yeux ébahis et curieux d'une foule qui avait envahi les rues du Vieux-Québec.



Textes et photos en page A-3

**Projet de transformer les vieux pneus de la région en énergie**

QUÉBEC — Une compagnie montréalaise vise à transformer en énergie la moitié des vieux pneus que jettent annuellement les automobilistes de la grande région de Québec, en vue de la revendre à une entreprise de la rive sud.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Selon ce qu'a appris LE SOLEIL, la firme Thermex a signé récemment un contrat pour acheter 300 000 carcasses par an à Recyclage de pneus C. H., propriétaire du dépot où s'empilent plus de un million de pneumatiques, à Saint-Gilles de Lotbinière.

Joint au siège social, à Montréal, le directeur général de la Société de récupération d'énergie Thermex, M. Normand Huppé, laisse entendre que des installations verront le jour à la fin de l'automne, sur la rive sud de Québec. Elles alimenteront

en vapeur une entreprise dont il tait le nom, pour l'instant. L'investissement nécessaire sera de l'ordre de 1 million pour brûler sur place ce type de déchets.

Si le projet se réalise selon les prévisions, il s'agira d'une importante percée pour se débarrasser d'un rebut fort encombrant dans une société qui met l'accent sur l'auto. D'après M. Huppé, la grande région de Québec, qui comprend la Beauce, rejette entre 600 000 et 900 000 pneus chaque année. Sa firme utilisera donc entre les tiers et la moitié de ce total dans un coin de la province qui n'a pas d'installation pour réutiliser ce déchet.

Président de Recyclage de pneus C. H., M. Yvon Hamel précise pour sa part que sa compagnie s'occupera du ramassage de la « matière première » dans la région pour Thermex. L'entente permettra aussi de faire baisser le stock de son dépot à environ 150 000 unités d'ici cinq ans.

Le 8 juillet, la Commission de protection du territoire agricole a donné une nouvelle permission à Recyclage C. H. de se servir pendant encore trois ans de terres pour entasser de vieux pneus. La CPTA a allégué justement que le projet Thermex représente une solution à long terme.

M. Huppé laisse entendre qu'un autre projet pourrait se matérialiser à court terme, dans la région de Montréal, cette fois. De plus, des négociations

se poursuivent avec deux autres entreprises.

D'origine japonaise, la technologie employée est commercialisée au Canada par la firme Yamagata. En février 1992, le ministère québécois de l'Environnement a conclu que « le gazogène à pneus testé est un système de chauffage d'appoint efficace et versatile qui est respectueux de l'environnement ».

Le procédé consiste à transformer le pneu en un combustible qui alimentera une chaudière produisant de la vapeur. M. Huppé indique que les rejets de combustion sont inférieurs aux normes gouvernementales. De plus, il soutient que les installations à implanter remplaceront des bouilloires industrielles fonctionnant à l'huile, donc plus polluantes.

**Côté tourisme, le Québec est accusé d'amateurisme**

QUÉBEC — Le président de la Société des attractions touristiques du Québec, M. Jean-Pierre Ranger, estime que le Québec perd annuellement 4 milliards en revenus touristiques potentiels parce que les ministères concernés dans ce dossier font preuve d'amateurisme.

par VIANNEY DUCHESNE  
LE SOLEIL

« Au Québec, a-t-il confié au SOLEIL au cours d'une entrevue, nous n'avons pas fait tout ce qu'il faut depuis 1967 pour soutenir que nous sommes une société qui mérite d'être vue. L'industrie touristique représente un élément important de l'économie, pas une panacée, et nous sommes en train de passer à côté ». L'an dernier cette activité s'est classée en quatrième place de l'économie québécoise avec des revenus de 4 milliards \$ et 90 000 emplois directs et indirects.

En fait, le tourisme est en chute libre au Canada et au Québec : dans le premier cas le déficit est passé de 2,5 milliards \$ en 1987 à 8,5 milliards \$ l'an dernier ; au Québec, de

6 millions \$ en 1970, l'écart négatif a grimpé à 2 milliards \$.

M. Ranger, copropriétaire du parc Safari d'Hemmingford, déplore le fait que le ministère du Tourisme ne vende pas suffisamment le Québec à l'étranger. Qu'il ne réussit pas non plus à convaincre les Québécois de voyager chez eux. En somme, qu'il ne « livre pas la marchandise ».

Il cite en exemple le cas de son entreprise qui par ses modestes moyens a réussi à attirer 24 000 visiteurs étrangers qui ont séjourné en moyenne 1,8 jour ici, pour y dépenser environ 2 millions \$. « Nous avons invité 150 journalistes pour faire connaître notre produit alors que le ministère se satisfait lui d'en faire venir 100 par année ».

M. Ranger propose de con-

centrer les efforts de promotion aux territoires québécois, ontarien et américain dans un rayon de 700 km : « Un marché de 70 millions de touristes à nos portes », constate-t-il. Et de faire reposer la stratégie de marketing sur les véritables éléments moteurs du tourisme que sont les attractions, festivals et points d'intérêt.

Le président de la Société des attractions touristiques du Québec n'entend pas demeurer au neutre en attendant que l'État réagisse. L'an prochain la Société canadienne des postes distribuera gratuitement 350 000 copies du magazine « Faites le tour du Québec » ; un tabloïd décrivant les attractions du Québec et tiré à cinq millions d'exemplaires sera distribué dans le rayon de 700 km. Un salon des festivals, événements et attractions, dont l'accès sera gratuit, se déroulera en mai au Complexe Desjardins de Montréal.

Autre texte en page B-12

**Les gardiennes peuvent fouiller les prisonniers masculins**

OTTAWA — Les fouilles effectuées par des gardiennes de sexe féminin sur les prisonniers masculins ne briment pas les droits de ces derniers, même si l'inverse est vrai.

par HUGUETTE YOUNG  
de la Presse canadienne

La Cour suprême du Canada a statué, hier matin, que les fouilles par palpation et les rondes de surveillance étaient des « pratiques nécessaires pour assurer la sécurité du public et des détenus ».

Selon le tribunal, les détenus ne peuvent s'attendre à ce que leur vie privée soit respectée dans le cadre de ces pratiques. De plus, la formation professionnelle des gardiens réduit au maximum « les effets fâcheux » de ces fouilles, écrivent les sept juges dans leur jugement. « Même s'il n'est pas expressément interdit de toucher les organes génitaux, on évite de le faire », font valoir les juges.

Un détenu avait contesté devant la Cour fédérale la constitutionnalité des fouilles par palpation et des rondes de surveillance des rangées de cellules effectuées par des gardiennes de sexe féminin. Ce détenu s'était plaint des attachements pendant les fouilles.

Il avait fait valoir également que les rondes de surveillance au hasard portaient atteinte à sa vie privée en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. Il s'opposait à ce que les gardiennes puissent voir les détenus dévêtus ou en train d'utiliser les toilettes pendant ces rondes. A ses yeux, ces pratiques étaient discriminatoires à l'endroit des hommes car les femmes détenues ne sont pas soumises à des fouilles par des gardiens du sexe opposé.

Le tribunal n'a pas retenu cet argument.

« L'égalité (...) n'implique pas nécessairement un traitement identique ; en fait, un traitement différent peut s'avérer nécessaire dans certains cas pour promouvoir l'égalité, avance le tribunal.

« Compte tenu des différences historiques, biologiques et sociologiques entre les hommes et les femmes, il est évident que la fouille effectuée par une personne du sexe opposé n'a pas le même effet pour les hommes que pour les femmes et représente une plus grande menace pour ces dernières », conclut le tribunal.

**Clinton accueille le pape**



C'est en invitant les Américains à « défendre le droit à la vie » que Jean-Paul II a commencé hier sa visite à Denver, aux États-Unis, où il a été accueilli par le président Bill Clinton, un partisan du droit à l'avortement.

Texte en page A-10

## FAITS DIVERS



Une jeune femme a été incommodée par la fumée.

## Incendie rapidement maîtrisé dans les cuisines du Concorde

QUÉBEC — Plus d'une trentaine de pompiers sont accourus vers 17 h, hier, au 1225, place Montcalm, à l'appel successif de trois alarmes pour un début d'incendie dans la cuisine du restaurant L'Astral, de l'hôtel Loews-Le Concorde.

par FRANÇOIS ROY  
LE SOLEIL

Grâce à la rapide intervention des préposés à la sécurité et des pompiers, le feu a rapidement été contenu et les touristes ont pu réintégrer leurs chambres une heure plus tard, après l'aération des lieux. Une jeune femme a été incommodée par la fumée.

La première alarme a été sonnée à 17 h, en pleine heure de pointe sur la Grande Allée. Le chef des opérations Jules Bolduc, constatant l'épaisse fumée se dégageant de l'Astral, a aussitôt fait évacuer les 24e, 25e et 26e étages. La deuxième alarme a été sonnée à 17 h 05 et la troisième, à 17 h 11. Tout s'est déroulé dans l'ordre et sans panique. Plusieurs dizaines de touristes ont ainsi été dirigés vers le rez-de-chaussée. Au détour d'un étage, le di-

recteur à l'hébergement de l'hôtel, Daniel Paré, a rapidement expliqué qu'à l'origine, c'est un récipient de graisse qui s'est enflammé, alors que l'on était à préparer le grand buffet gastronomique. « Tout s'est limité à la cuisine. L'Astral était désert puisqu'il n'ouvre ses portes qu'à 18 h. » Tout a été ventilé et nettoyé afin de permettre l'ouverture du restaurant.

Selon le chef Bolduc, il est quasi naturel de sonner trois alarmes en pareille urgence, en raison de l'affluence et du grand nombre d'étages. Tous les systèmes de ventilation ont fonctionné à plein régime. À tel point que les gens réintégraient peu à peu leurs chambres tandis qu'un plein autocar de Californiens arrivait sans se soucier des pompiers qui remisaient leurs boyaux. À 17 h 16 tout était maîtrisé et à 17 h 26 on sonnait le premier retour des pompiers.

## Deux détenus échouent dans leur tentative d'évasion à Port-Cartier

PORT-CARTIER — Deux détenus du pénitencier de Port-Cartier ont échoué dans leur tentative d'évasion. Les deux hommes, qui sont considérés comme étant dangereux, ont été repris par les agents du pénitencier vers 3 h jeudi matin. Au moment de leur capture, ils avaient quitté leurs cellules et se trouvaient dans la cour de la prison fédérale à sécurité maximum de 240 prisonniers.

par ALAIN-A. BOUCHARD  
collaboration spéciale

Cet événement survient alors que le pénitencier fonctionne avec le

minimum de personnel dans certains secteurs. Huit postes ne sont pas comblés à chaque période de 24 heures, soit cinq postes le jour et trois postes le soir. « Si, par exemple, le gardien qui surveille

le gymnase le soir ne se présente pas à son travail, il ne sera pas remplacé », explique la représentante syndicale, Madeleine Ouellet, qui se demande comment les autorités carcérales peuvent vouloir augmenter la sécurité tout en diminuant les effectifs.

Il s'agit de la seconde tentative d'évasion connue au pénitencier de Port-Cartier depuis son ouverture en 1988, comparativement à

10 prises d'otages.

Lors de la première évasion, un prisonnier avait déjoué ses gardiens lors d'un bref séjour à l'Hôpital de Sept-Îles. Il avait ensuite pris en otage un citoyen de Sept-Îles. Le détenu avait été finalement abattu par les policiers à Havre-Saint-Pierre. L'otage n'avait pas été blessé, mais a maintenant intenté des poursuites contre la Sûreté du Québec et le pénitencier de Port-Cartier.

## 2e attentat en 2 semaines contre le clan Cotroni

MONTREAL (PC) — Le clan Cotroni a été victime d'un attentat à l'explosif pour une deuxième semaine consécutive. Après une automobile, c'est un vaste entrepôt de machines à sous qui a été soufflé à la dynamite, mercredi soir, dans un parc industriel de Saint-Léonard, en banlieue de Montréal.

Sous le choc de l'explosion, la toiture et un mur de la bâtisse en brique abritant les locaux de la compagnie Expotronic se sont effondrés. Des débris ont été projetés sur des commerces et des

maisons. La détonation a été entendue jusqu'à Anjou et dans le port de Montréal.

Le puissant engin — on parle d'une charge d'environ quatre kilos de dynamite — avait été placé sur un débarcadère qui donne

dans la cour de l'entrepôt.

À l'intérieur de l'entrepôt, tout a été détruit... ou presque. Un employé a eu la vie sauve pour s'être trouvé par hasard dans le petit local qui sert de cuisine, près des bureaux administratifs, à l'avant de l'immeuble. Les dommages sont évalués à quelque 400 000 \$.

La compagnie Expotronic, qui se spécialise dans la distribution et l'exploitation d'appareils de jeux électroniques, tels les vidéo-

pokers, appartient à Nicodemo « Nick » Cotroni, 38 ans, le fils aîné de Frank Cotroni, et à Carmine « Tony » Vanelli, 49 ans.



assonnante histoire de chevaliers et de croisades pour Twik, passionnante saison sous influence médiévale marquée par l'opulence des formes, des tissus, l'originalité des détails. Twik est Marianne dans une robe à taille lacée exclusive, en coton blanc, encolure plissée 55,00, Twik est Damoiselle dans une blouse à volants plissés en voile transparent et tricot de rayonne, noir 89,00

la maison  
**simons**

PLACE STE-FOY    GALERIES DE LA CAPITALE    VIEUX QUÉBEC

## En Bref

## ■ Accident mortel

CHAMPLAIN — Un automobiliste a perdu la vie vers 4 h 15, hier, sur l'autoroute 40, entre Champlain et Batiscan. Bryan McMahon, 55 ans, de Charlesbourg, est mort lorsque son auto a heurté de plein fouet le pilier d'un viaduc. Selon la Sûreté du Québec, la victime se serait endormie au volant de sa voiture.

## ■ Randonnée de vélo mortelle

SAINT-GERMAIN — Benoit Beaulieu, un homme de 70 ans de Saint-Germain, dans le comté de Kamouraska, a parcouru à vélo une distance de près de 80 kilomètres pour se rendre à son rendez-vous, à l'hôpital Fatima de La Pocatière. À son retour, le septuagénaire, en assez bonne forme physique, a fait une chute dans un fossé, à environ cinq kilomètres de sa résidence. Retrouvé par des passants, M. Beaulieu a été transporté à l'hôpital Fatima, où il est décédé. La Sûreté du Québec pense que l'homme serait mort d'épuisement.

## ■ Mort sous sa camionnette

LA POCATIÈRE — Clermont Avoine, 49 ans, de La Pocatière, est mort mercredi matin, lorsque sa camionnette sous laquelle il faisait des réparations, s'est écrasé sur lui. La victime s'était rendue à sa sucrerie de La Pocatière avec son fils et un des amis de ce dernier pour remiser du bois. Les deux jeunes sont partis durant quelques heures en début d'après-midi. À leur retour, ils ont découvert l'homme mort sous le véhicule. Le sol trop mou n'aurait pas résisté au poids du camion.

## ■ Double meurtre à Saint-Laurent

MONTREAL (PC) — La police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) enquête au sujet d'un double meurtre commis en fin d'après-midi, hier, à Saint-Laurent, en banlieue de Montréal. Les victimes, dont l'identité n'avait pas encore été révélée hier soir, sont un homme et une femme âgés entre 25 et 30 ans qui se trouvaient dans une voiture immatriculée en Ontario. L'homme et la femme auraient été abattus de plusieurs coups de feu.

## ■ Blitz pour élucider le double meurtre de Saint-Eustache

MONTREAL (PC) — Des enquêteurs de la Sûreté du Québec doivent se rendre en fin de semaine à Saint-Eustache, municipalité de la banlieue nord de Montréal, pour y mener un blitz visant à recueillir tout indice susceptible de les mettre sur la piste du ou des assassins d'un couple de cette municipalité. Un poste de commandement sera ouvert au public, dès 8 h dimanche matin, à la résidence des victimes, au 128 de la 2e Avenue, à Saint-Eustache. Les corps de Micheline Grégoire-Denis, 50 ans, et de son conjoint André Pagé, 58 ans, y ont été découverts poignardés, dimanche dernier. Il semble que le couple de quinquagénaires s'adonnait à un petit commerce de vente illégale de cigarettes de contrebande.

## ■ Le feu fait 50 000 \$ de dégâts

SAINT-ÉMILE — Un incendie causé par un chaudron de friture oublié sur la cuisinière a fait pour au moins 50 000 \$ de dommages hier midi dans une résidence privée, située au 6239, Garneau, à Saint-Émile.

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 12-08-93  
3-3-1  
2-0-6-6

# LA TROIS

# LE SOLEIL

Des milliers de personnes saluent la chevauchée

## Les cavaliers reçus avec amour à Ti-Bourg



Une centaine de cavaliers médiévaux sont arrivés, hier, à Ti-Bourg (place Royale), au pied du Château Frontenac, sous les vivats d'une foule de plusieurs milliers de personnes.

« Nous leur avons tout donné et les gens, à notre arrivée, nous ont donné le meilleur d'eux-mêmes. »

par CLAUDE VAILLANCOURT  
LE SOLEIL

Seigneur des Terres de l'Est, le maître de la grande chevauchée, le sieur Jacques Robidas a mené à terme la mission qui lui avait été confiée tout au cours de ce long périple de 260 kilomètres.

En arrivant à la place Ti-Bourg, il a remis au maire de Québec, le sieur Jean-Paul L'Allier, 28 parchemins émanant des 28 localités où nous avons fait halte durant les six jours de la chevauchée entre North Hatley et Québec. Des documents que la ville de Québec conservera précieusement puisqu'ils ont été rédigés tantôt sur du cuir, tantôt sur du véritable papier parchemin.

En gros, les maires de toutes ces municipalités souhaitent longue vie aux Médiévales et espèrent que celles-ci se répéteront à toutes les deux années.

Pour parvenir à transmettre ces messages, les 22 cavaliers et cavaliers partis samedi du bourg de North Hatley en ont sué tout un coup. À leur arrivée à Québec hier, plus d'une centaine d'autres écuyers les accompagnaient dans un défilé jamais vu en Amérique du Nord.

Scribe de ce groupe pendant cette grande chevauchée, j'ai été, comme tous les autres cavaliers et cavaliers, renversé par le sourire de ces gamins et de ces gamines assis par terre, en compagnie de leurs monitrices, attendant le passage de nos bêtes. Les plus âgés, eux, lançaient des mots d'encouragement et de félicitations. Et quand nous défilions devant des résidences de personnes âgées, là nous pouvions percevoir les sentiments qu'ils éprouvaient.

À Saint-Étienne-de-Lauzon, un brave monsieur a souligné notre arrivée sur un air d'accordéon. À Saint-Nicolas, le fromager du coin nous a distribué du fromage pour démontrer son soutien. Un peu plus loin, c'était d'autres gens qui couraient auprès de nos chevaux pour nous remettre une bouteille d'eau fraîche.

Huit cent jeunes, tous costumés à la médiévale, ont salué notre présence quand nous avons fait halte à Saint-Étienne-de-Lauzon. Et pendant les 22 kilomètres qui restaient, il n'y a presque pas eu un bout de route où des gens n'étaient pas massés pour témoigner leur amour.

Quand nous sommes arrivés à la place Ti-Bourg, lieu de ces grandes médiévales, toutes les fatigues se sont évanouies.

Combien étaient-ils à attendre

les porteurs de ces messages. Des milliers et des milliers. Peu importe de connaître le nombre exact. Sur leurs figures, nous avons perçu la fierté.

Le sieur Robidas a raison. Nous avons donné le maximum de nous pour témoigner de cet esprit qu'il fait bon de vivre de temps en temps. Nos chevaux en ont bavé

même. Il a fait extrêmement chaud à certaines occasions, il a plu à d'autres moments.

Mais le message est clair dans notre esprit. « À une autre époque, m'a soufflé Jacques Robidas, j'étais un policier affecté aux grandes escortes. Jamais, je n'ai senti chez les gens autant de chaleur et d'amour qu'à notre arrivée à Québec. Ils nous ont donné beaucoup comme nous leur avons donné le meilleur de nous-mêmes. »

### LES MÉDIÉVALES La grande chevauchée



par Claude Vaillancourt  
Envoyé spécial

## L'art de tailler la pierre comme il y a 1000 ans

QUÉBEC — Ils sont à peine une vingtaine au Québec, mais ils continuent à perpétuer une tradition millénaire héritée de ces grands bâtisseurs qui ont réalisé des chefs-d'oeuvre architecturaux tant sur le vieux continent qu'en nouvelle terre d'Amérique. Les tailleurs de pierre ont, aujourd'hui comme hier, ce souci du détail et du travail bien accompli.

par JACQUES DALLAIRE  
LE SOLEIL

On en retrouvait trois, hier, dans la côte de la Montagne, dont Gilles Miguel, qui donnait forme à la pierre de calcaire sous les yeux ébahis et curieux d'une foule qui avait envahi les rues du Vieux-Québec.

Vêtus modestement, comme au Moyen Âge, ces tailleurs n'en finissaient plus de répondre aux interrogations de citoyens beaucoup plus familiers avec le béton, la brique et le bois.

« On commence à parler d'une école de formation au Québec », soupire Gilles Miguel, car le métier s'apprend encore en Europe et repose, pour le moment, entre les mains habiles de néo-

Québécois.

Gilles Miguel possède bien son petit atelier chez lui et il souhaiterait sans doute secrètement donner pleine mesure à son art et voler de ses propres ailes. Mais, comme il dit, « au Québec, ce n'est pas encore évident ». Non pas qu'il soit malheureux comme une pierre chez son employeur, les Pierres Ruel de Lévis, « mais je me sens un peu seul ».

Il a participé à la restauration du Capitole à Québec, mais il garde un souvenir doux-amer de sa contribution, car il fallait toujours aller au plus pressé, faire vite, s'en remettre à l'outil électrique.

Pourtant, et c'est ce qui a étonné Gilles Miguel quand il a débarqué à Québec, on n'avait pas l'habitude chez nous d'utiliser le

ciseau et le simple maillet qui sont les seuls instruments du véritable tailleur de pierre. Tout le reste n'est qu'affaire de création et de précision.

Ce métier particulier suppose aussi une grande complicité avec les maçons qui, bien sûr chez nous, ont beaucoup plus l'habitude d'aligner les briques ou d'intégrer ici et là un bloc de pierre uni dans un ensemble, sans se soucier du « fil » de la pierre. Si bien, qu'au bout de quelques années, la pierre fendille et tout est à refaire.

« On peut construire pour 20 ans ou pour 200 ans, précise Gilles Miguel, et je trouve dommage que l'on n'inclut pas plus de pierre dans les constructions d'aujourd'hui. La pierre, c'est pourtant plus beau, plus durable, mais plus cher ». Cela demande évidemment plus de temps, mais sans retourner au Moyen Âge, où on mettait des siècles à ériger et parachever châteaux et cathédrales, Gilles Miguel pense qu'on pourrait atteindre un juste milieu.



Louis-Guy  
**LEMIEUX**

### Chevaliers et chevalerie

Toutes les histoires officielles se ressemblent. Mythes et demi-vérités sont la règle. Le Moyen Âge ne fait pas exception. En ce qui concerne la chevalerie, les auteurs et l'iconographie se sont surpassés. Les grandes figures de Charlemagne, saint Louis et Jeanne d'Arc y sont pour beaucoup. Et ils méritaient bien que la légende s'en mêle. Avec de tels contemporains, le moindre chevalier ne pouvait pas ne pas être un héros.

Il y a les chevaliers des croisades et des sanglantes guerres européennes. Ceux-là peuvent dormir en paix. Ils y ont laissé la vie pour la plupart. La chevalerie, elle, celle des tournois et des « cours d'amour », fait plutôt sourire qu'autre chose quand on lit les bons auteurs. Il s'agissait avant tout d'un mode de vie pour privilégiés désœuvrés s'appuyant sur un code d'honneur déjà décrié à l'époque.

Les tournois: du ballet à cheval

Les chroniqueurs du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle (Froissart, Commines, Monstrelet, Chastellain) ont décrit par le menu les joutes et tournois qu'on appelait fort justement des « pas d'armes ». Comme on dit pas de danse. Plutôt que de combats, il faut parler de mise en scène de théâtre. De ballet à cheval.

Jean de Salisbury (l'ami de Thomas Becket) écrit, au XIII<sup>e</sup> siècle, le code d'honneur de la chevalerie. Ce code peut se résumer ainsi: défendre l'Église, maintenir la paix et protéger les faibles. Deux siècles plus tard, les grands ordres chevaleresques nés des croisades (Templiers, Hospitaliers) ont vécu. Et le code d'honneur a été travesti. Il ne reste que des chevaliers de parade qui s'amusaient à des petits jeux de cour. On verra le résultat à la bataille d'Azincourt (1415) alors que la fine fleur de la chevalerie française est massacrée par une armée anglaise plus aguerrie.

Il y avait les « emprises » et il y avait les tournois. Les deux revenaient finalement au même. Les emprises étaient des défis que les chevaliers se lançaient d'une cour à l'autre. Avant que l'affrontement ait lieu, il pouvait s'écouler des mois et même une année entière. Les règles et le rituel n'en finissaient plus.

Le chevalier risquait plus de mourir d'un accident de chasse que d'une « emprise ». C'était, disons, comme un combat de boxe professionnelle d'aujourd'hui. Un combat de boxe organisé par des promoteurs de Las Vegas ou d'Atlantic City.

Les tournois, c'était plus évident encore. Il s'agissait carrément d'une présentation de mode à cheval. Le gagnant était habituellement celui qui avait le plus beau cheval, la plus belle armure et l'équipage le plus richement habillé.

Un livre fameux à l'époque (Le Livre des Tournois du roi René) montre clairement que la forme l'emporte sur le fond. On n'y parle que d'armures incrustées de pierres précieuses, de vêtements brodés d'or, du prix des chevaux et de la qualité de l'acier des armes (les meilleures armures venaient d'Allemagne).

Et quand le moment était venu de mettre deux chevaliers face à face, on ne se battait pas vraiment. On « rompaît des lances ». Il ne s'agissait surtout pas de blesser son adversaire. Il suffisait de viser le bouclier de l'autre lancé au galop et d'y briser sa lance. L'enfance de l'art.

Quand un chevalier avait rompu trois lances, il venait de gagner le cœur de sa belle et de se couvrir de gloire. Les tournois, c'était comme la lutte professionnelle aujourd'hui.

À force de raffinement, la vie chevaleresque finit par n'être plus qu'un jeu de société à grand spectacle. Le Bourgeois de Paris, un chroniqueur contemporain de Charles VI, exprime les sentiments d'une large partie de l'opinion lorsqu'il qualifie de « fol entreprise » une joute auquel il vient d'assister.

Les défaites militaires avaient montré de façon cruelle les conséquences désastreuses que pouvait avoir l'esprit chevaleresque une fois rendu sur un vrai champ de bataille.

Dans les campagnes, le ressentiment était grand envers ces brillants seigneurs incapables de protéger les paysans contre les attaques des ennemis et les bandes de brigands. Des documents du temps rapportent que les chevaliers se faisaient tirer des pierres par leurs propres serfs. Dorénavant, la conduite de la guerre sera confiée à des gens de métier. Cela annonçait déjà le début des Temps modernes.



L'art de tailler la pierre comme au temps des bâtisseurs de cathédrales, Gilles Miguel l'a appris. Il partage son savoir, pendant les Médiévales, avec le public québécois. L'atelier est situé dans la côte de la Montagne.

## Du jamais vu dans le Vieux-Québec

Il faut le voir pour le croire

par LOUIS-GUY LEMIEUX  
LE SOLEIL

À leur deuxième journée d'existence, les premières Médiévales sont déjà un événement. Un événement extraordinaire. De mémoire de Québécois de Québec, on n'a jamais vu le secteur de la place Royale, dans le Vieux-Québec basse-ville, vibrer à ce point.

Pour la première fois depuis sa restauration contestée, ce secteur vital de l'arrondissement historique est occupé non seulement par les touristes, mais par des milliers de Québécois de la grande région de Québec qui, pour plusieurs, n'y avaient jamais mis les pieds auparavant, ou si peu.

L'idée de transformer Québec, pour cinq jours, en ville du Moyen Âge a été achetée, visiblement, par la population locale. Les Québécois font une fête aux Médiévales.

Dès 10 h hier, la place de Paris, la place Royale, la rue du Petit-

Champlain, l'escalier Casse-Cou, la côte de la Montagne et le parc Montmorency étaient habités par une foule curieuse, excitée, costumée souvent et ravie de se plonger dans une période de l'histoire qu'on aurait pu croire, jusqu'à ce jour, appartenir à d'autres. À midi, à 17 h et à 20 h, malgré un temps incertain, la foule, calme et familiale, était devenue une vague, une marée montante et descendante. Un vrai grand public heureux de marcher, à pied, sa ville. Une ville unique. Une ville qui n'aura jamais été aussi belle et célébrée que ces derniers jours.

La guerre de Cent Ans

L'animation la plus courue par les spectateurs se déroule à la place de Paris, au pied du Bastion du Roi, à deux pas de la place Royale. Là, les Chevaliers de Franche-Comté et les cascadeurs bretons du groupe Mac'Tiern, deux troupes semi-professionnelles qui réunissent 45 comédiens, se livrent des batailles simulées qui n'ont rien à envier au meilleur cinéma d'action.

Combats singuliers à l'épée et à

la hache, attaques à coups de bombardes, batailles rangées, assauts sur les positions de l'adversaire, tout y est. Jean-Charles Brunelle, un des membres fondateurs avec Bernard Coty, des Chevaliers de Franche-Comté, explique que le scénario de ce spectacle tout en mouvement, bruit et fureur, est inspiré par l'épopée des ducs de Bourgogne. La guerre de Cent Ans, donc.

Le « camp des hommes » de la place de Paris est animé de 10 h à 22 h environ. Mais les cascades les plus spectaculaires ont lieu vers 16 h et 20 h 30, tous les jours. Ces comédiens présentent leur spectacle aux quatre coins de l'Europe. C'est leur première visite en Amérique. Ils sont remarquablement bons.

Moines, voleurs, pestiférés

On voit partout dans les rues et sur les places publiques des personnages typés issus directement de la littérature et de l'imagerie du Moyen Âge. Ce sont 250 comédiens bénévoles de Québec enca-

drés à l'intérieur d'une mise en scène songée.

Il s'agit d'un spectacle total et permanent imaginé par la troupe LORY. On a voulu créer une quarantaine de personnages qui refont la société commune du Moyen Âge urbain. Ils sont moines, voleurs, barbiers, commerçants, artisans, prostituées, pestiférés, saints ou vilains. Ils sont tous des personnages de l'époque.

La troupe LORY y est pour beaucoup dans la reconstitution réussie du Moyen Âge à Québec rebaptisée Ti-Bourg, pour la circonstance. Ce sont ces animateurs qui donnent le ton et créent l'atmosphère. Une idée originale.

Il reste trois jours de Médiévales. Conseil amical: si vous voulez participer à la fête, arrangez-vous pour arriver à pied dans le Vieux-Québec ou par les transports en commun vers le Vieux-Port. Les Médiévales, toutes concentrées dans le Vieux-Québec basse-ville, provoquent depuis le début des bouchons monstres.

LA POLITIQUE



La « vraie » soupe n'aime pas

Les fabricants de la soupe Campbell n'apprécient pas du tout de voir une version modifiée de leur produit servir d'accessoire partisan sur la scène politique canadienne. Les « imitations » de la fameuse boîte de conserve rouge et blanche, portant l'effigie de la première ministre Kim Campbell, font un malheur dans les rassemblements anti-conservateurs. L'étiquette porte les inscriptions « Crème-de-Tory », « Insatisfaction garantie » et « Impropre à la consommation humaine ».

Les jeunes libéraux réunis à La Pocatière

Cannabis et taxe universelle à l'honneur

QUÉBEC — De la légalisation du cannabis à l'abolition des impôts au profit d'une taxe universelle, les 800 militants qui participent à partir d'aujourd'hui, à La Pocatière, au congrès de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec débattent de plus de 80 propositions qui, si elles sont adoptées, pourraient alimenter la prochaine plate-forme électorale de la formation de Robert Bourassa.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

Plus tôt cette semaine, le bureau de direction de la Commission jeunesse rendait publiques ses 17 propositions émanant de la tournée provinciale effectuée il y a quelques semaines pour tâter le pouls des membres. A ce nombre, s'ajoutent aujourd'hui 65 propositions issues des associations locales et régionales et dont LE SOLEIL a obtenu la teneur.

À la demande des associations de jeunes de l'Est de Montréal, le congrès aura à se prononcer sur une proposition réclamant que Québec fasse pression sur Ottawa en faveur de la légalisation du cannabis. Soulignant que « les coûts judiciaires et policiers reliés au trafic de la drogue sont très élevés », on note que « la légalisation du cannabis générerait des profits directs (les impôts et les taxes) tout en stimulant l'économie des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ».

De son côté, l'association de Bourget propose l'abolition des impôts et l'introduction d'une taxe universelle pour enrayer le mar-

ché noir. En plus « d'alléger l'appareil administratif voué à l'application du système d'impôt » et de diminuer la fraude fiscale, cette mesure serait « plus juste et équitable » pour tous.

Les associations du Bas-Saint-Laurent suggèrent la privatisation, ou l'abolition, de Radio-Québec « si sa rentabilité apparaît impossible à atteindre ». Dans la même veine, les jeunes d'Abitibi-Est pro-

posent la suppression du ministère du Tourisme.

L'imposition d'un ticket modérateur de 2 \$ sur les consultations médicales pour tous les citoyens et sur les prescriptions de médicaments pour les bénéficiaires de l'aide sociale est souhaitée par les jeunes « rouges » de Québec. Toujours au sujet des bénéficiaires de l'aide sociale, les représentants de l'Estrie soumettent l'idée de modifier le mode d'encaissement des chèques d'aide sociale afin de « faciliter le contrôle pour éviter la fraude ».

Les associations libérales de Québec proposent la création d'un régime enregistré d'épargne études pour les travailleurs, un REEET, permettant à ces derniers

de prendre une année sabbatique afin de se recycler sur les bancs d'école tout en maintenant leur niveau de vie.

Pour favoriser la venue des médecins en région, les jeunes de Québec veulent que tout médecin désirant pratiquer dans un centre urbain ait obligatoirement oeuvré en région pendant au moins cinq ans. De plus, on suggère l'imposition de sanctions si un jeune médecin refuse une affectation en région.

Finalement, les associations libérales de l'Ouest de Montréal veulent que Québec « éduque » la fonction publique sur le déficit et la dette publique « afin de la sensibiliser aux conséquences et à la gravité de la situation qui afflige notre société ».

Le président des Jeunes du PC écarté en raison de ses critiques

MONTREAL (PC) — La grogne des jeunes militants politiques gagne le Parti conservateur, dont la direction vient de sévir contre l'un des leurs. Le président des Jeunes conservateurs du Québec a été réprimandé puis pénalisé, pour avoir publiquement critiqué les dirigeants de son parti.

À quelques reprises au cours des dernières années, les Jeunes conservateurs du Québec ont réclamé de Brian Mulroney et de son entourage qu'il leur accorde les ou-

tils nécessaires à une action politique et électorale efficace.

Élu le 4 octobre dernier à la présidence de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, Kevin Côté a vainement

repris les mêmes démarches. Il s'en est donc ouvert à la presse, début juillet, accusant publiquement la direction du parti de manquer de respect à l'endroit des Jeunes conservateurs.

Il a eu droit à un entretien musclé avec un ministre et un sénateur du Québec, qui lui ont fait comprendre que la dissidence publique est bien mal vue à la direction. Ces derniers jours, il a appris qu'il venait d'être écarté de la coprésidence de l'organisation électorale des Jeunes conservateurs du Québec.

« Au Parti conservateur, dit-il, il n'y a aucun encadrement, aucun permanent rémunéré, aucun coordonnateur pour l'aile jeunesse. Les Jeunes libéraux fédéraux peuvent compter sur trois permanents. Au Bloc québécois, au PLQ et au PQ, c'est la même chose ». Le président des Jeunes conservateurs est d'autant plus déçu qu'il avait espéré que les choses changeraient avec Mme Campbell.

Siège au Sénat offert à un libéral encombrant

OTTAWA (PC) — Pour écarter un libéral trop encombrant dans la circonscription de Hull-Aylmer, le sénateur Pietro Rizzuto lui a offert un comté de la région de Montréal et supposément un siège au Sénat.

« C'est vrai qu'il m'a offert un poste de sénateur, c'est la première offre qu'il m'a faite », a déclaré hier Tony Cannavino, qui sera candidat libéral indépendant, malgré l'opposition du chef Jean Chrétien. « Je le défie de passer le test du polygraphe (détecteur de mensonges) là-dessus », a ajouté M. Cannavino avec conviction.

« Je n'ai jamais offert un poste de sénateur à ce monsieur », a fermement soutenu le sénateur Rizzuto, joint à Montréal, hier. Le sénateur Rizzuto, qui est l'organisateur en chef des libéraux au Québec, a toutefois admis hier avoir offert plusieurs comtés de la région de Montréal à M. Cannavino.

M. Rizzuto a aussi confié avoir proposé un poste clé dans le bureau de comté de Marcel Massé, le candidat choisi par le chef Jean Chrétien dans Hull-Aylmer. Ce qu'a confirmé le premier intéressé. « Il (M. Rizzuto) m'a également offert le poste de chef de cabinet de M. Massé en me disant qu'il sera probablement ministre des Affaires extérieures. »

Tony Cannavino devait porter les couleurs du PLC dans Hull-Aylmer, mais le chef libéral Jean Chrétien a écarté sa candidature en juin au profit de Marcel Massé, haut fonctionnaire de carrière.

S'affichant « libéral populaire », Tony Cannavino se dit confiant de remporter le comté de Hull-Aylmer aux prochaines élections fédérales malgré l'opposition de Jean Chrétien.

Un magasin où le denim est roi...



Ne cherchez plus, Eaton a toutes les marques les plus réputées dans le domaine du jean : • Levi's • Ikeda • Buffalo • Hollywood • Attitude. Notre super sélection comprend des modèles au fini sablé et texturé, à motif brodé, à braguette boutonnée, à jambes évasées et autres. Et les prix sont toujours avantageux !

29<sup>99</sup> à 69<sup>99</sup>

Rayon des vêtements jean pour femmes, 346.



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

# Travail non rémunéré pour les assistés Discrimination basée sur le statut social, clament les groupes de défense

QUÉBEC — Obliger les assistés à faire un minimum d'heures de travail sans rémunération pour obtenir leur chèque pourrait être considéré comme de la discrimination basée sur leur statut social, soutient M. Marc Bilocq, directeur de la direction régionale de Québec de la Commission des droits de la personne.

par DAMIEN GAGNON  
LE SOLEIL

Cette résolution, adoptée par le conseil municipal de Rivière-du-Loup et appuyée par quelque 500 municipalités, est dénoncée par le Centre d'action bénévole de Québec, Action chômage et les assistés. On accuse les municipalités de dénaturer le bénévolat et de vouloir régler leurs problèmes financiers sur le dos des chômeurs et des assistés.

Ce n'est pas parce que l'on vit présentement les Médiévales que l'on doit retourner à l'esclavage, lance Mme Jeanne Lalanne, d'Action chômage. Les chômeurs sont aussi concernés par cette résolution.

Selon M. Bilocq, la Charte des droits et libertés de la personne est très claire : « On ne peut faire de discrimination basée sur la condition sociale ». Cela signifie que l'on ne peut traiter différemment certains individus ou un groupe d'individus par rapport aux autres, explique le porte-parole de la Commission des droits de la personne interrogé par LE SOLEIL hier.

Telle que rédigée, la résolution du conseil municipal de Rivière-du-Loup va donc à l'encontre de ce principe. Elle demande à l'État d'exiger des prestataires non inscrits aux programmes d'employabilité de faire un minimum d'heures bénévoles de travail auprès d'entreprises, organismes à but non lucratif ou municipalités



Un retour à l'esclavage, plaide Jeanne Lalanne, d'Action chômage.

pour avoir droit à leur chèque.

M. Bilocq préfère parler au conditionnel puisqu'il s'agit pour le moment d'une question hypothétique. Si le gouvernement de-

vait donner suite à cette proposition, la Commission devra alors scruter le libellé de la loi ou de la réglementation pour s'assurer qu'elle respecte la charte. Il fait toutefois remarquer que selon la loi, les prestations d'aide sociale ne sont pas considérées comme un salaire, mais comme un revenu minimum de dernier recours.

### Une honte

M. Jean Brousseau, directeur du Centre d'action bénévole de Québec, qualifie de honte la position des municipalités qui, à son avis, vient dénaturer le travail bénévole. Le bénévolat, dit-il, c'est évidemment un geste gratuit, mais c'est avant tout un geste libre.

Le bénévolat, renchérit Mme Danièle Seregd, de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec, vient d'un désir de l'individu de venir en aide aux gens dans le besoin. Elle ajoute : « Les assistés sont généralement considérés comme des gens dans le besoin. »

Mme Jeanne Lalanne, d'Action chômage, crie à l'abus et aux travaux forcés. À son avis, la mairesse de Rivière-du-Loup devrait plutôt employer son temps à créer des emplois.

Coodonnatrice du Front commun des personnes assistées sociales du Québec, Mme Claudette Champagne, ne cache pas qu'une telle résolution, c'est énervant et ça fait peur. On est en train, dit-elle, de créer un tiers-monde au Québec. Elle note que cette position ne dénature pas seulement le bénévolat, mais aussi le travail. « Dans notre société, le travail signifie rémunération et c'est par le travail rémunéré que l'individu se valorise. »

Elle dit comprendre la situation difficile des municipalités qui se sont fait couper les vivres par Québec. Mais elle croit qu'il est simpliste de vouloir régler ce problème sur le dos des assistés. Comme Mme Lalanne et M. Brousseau, elle trouve extrêmement dangereuse une telle résolution. Elle y voit un sérieux précédent qui pourrait amener le gouvernement à exiger d'autres groupes du travail sans rémunération pour l'aide qu'ils reçoivent de l'État. Elle pense notamment aux étudiants.

# 416 municipalités se retirent de la loi 102 sur le gel des salaires

MONTREAL — Jusqu'à présent, 416 municipalités du Québec, mais surtout des petites, ont demandé à se soustraire des dispositions de la loi 102 sur le gel des salaires de leurs employés.

par LIA LEVESQUE  
de la Presse canadienne

C'est le ministre des Affaires municipales Claude Ryan qui a livré cette toute récente donnée, hier, ajoutant que 11 municipalités régionales de comté (MRC) et quatre organismes paramunicipaux s'étaient aussi prévalus de ce droit de retrait de la loi 102.

La loi 102 vise les employés du secteur public et parapublic, mais permet aussi aux municipalités, tout comme aux sociétés de transport en commun, d'imposer un gel de salaire de deux ans à leurs employés. Celles-ci peuvent toutefois choisir de négocier une entente avec leurs employés. Les villes ont jusqu'au 15 septembre pour faire connaître leur décision.

Hier, à l'occasion d'un discours qu'il prononçait devant la Corporation des secrétaires municipaux du Québec, le ministre Ryan lançait un appel à la solidarité des villes.

« Là où aucune décision n'a encore été prise, je souhaite que l'on n'oublie pas la dimension de solidarité plus large à laquelle sont invitées à s'associer les municipalités. »

Interrogé par les journalistes, M. Ryan a soutenu qu'il ne visait pas une ou des municipalités en particulier, en disant cela. « Si nous lançons un mouvement de discipline en matière de rémunération, la participation du monde municipal est très importante. »

Il a rappelé que l'idée derrière cette loi est de mieux con-



Claude Ryan parle de solidarité municipale.

trôler les finances publiques. « Le coût des services publics dans notre société est un défi qui regarde tous les paliers de gouvernement. »

Le ministre Ryan n'est pas déçu du nombre de municipalités qui ont utilisé leur droit de retrait. « Les choses vont bien dans l'ensemble. Moi, j'avais prévu que de petites municipalités qui comptent deux, trois ou quatre employés, pourraient avoir toutes sortes de considérations qui ne tombent pas à l'intérieur de la grande économie générale. »

À son avis, les municipalités de grande taille ont une responsabilité encore plus lourde dans le contrôle commun des dépenses publiques. « Dans le cas des municipalités d'une certaine taille, le devoir de solidarité augmente à mesure que la taille augmente. »

M. Ryan croit que la majorité des municipalités qui voulaient se soustraire des dispositions de la loi 102 l'ont déjà fait.

# Ryan refuse de se prononcer sur la notion de bénévolat

MONTREAL (d'après PC) — Le ministre des Affaires municipales Claude Ryan trouve louable l'idée de favoriser la participation d'assistés à des tâches communautaires, mais refuse de se prononcer sur la résolution adoptée par certaines municipalités visant à contraindre ces gens à faire du bénévolat.

Récemment, des municipalités comme Rivière-du-Loup et Val-des-Monts ont suscité des remous en adoptant de telles résolutions visant les prestataires de l'aide sociale ou les bénéficiaires de l'assurance-chômage.

Interrogé hier à ce sujet, à Montréal, le ministre des Affaires municipales Claude Ryan ne sem-

blait guère au courant du texte des résolutions municipales.

Il a toutefois rappelé qu'un conseil municipal a le droit d'adopter les résolutions qu'il veut, sur toutes sortes de sujets. « L'esprit de la résolution est de demander au gouvernement d'inciter de manière beaucoup plus exhaustive les prestataires de la sécurité du revenu à donner un coup de main aux municipalités. »

Elle rappelle qu'avec le retrait des gouvernements du financement de plusieurs programmes, les municipalités se trouvent de plus en plus aux prises avec un manque de ressources.

Mme Fillet cite plusieurs tâches qui pourraient ainsi être accomplies, surtout dans les domaines des loisirs et de la culture, comme la restauration d'édifices, l'entretien ménager ou la surveillance à bord d'autobus d'écoliers.

Quant au principe de contraindre les prestataires de la sécurité du revenu, Mme Fillet ne semble pas s'en offusquer. « Forcer, exiger, c'est un peu une question de sémantique. C'est le gouvernement qui doit décider. »

# Le candidat du Bloc disqualifié dans Portneuf

DONNACONA — Le candidat du Bloc québécois dans Portneuf, René Matte, choisi il y a un mois et demi, a été disqualifié par son parti à la suite d'une plainte portée par son adversaire à l'investiture, Pierre de Savoye.

par ALAIN TURGEON  
LE SOLEIL

Les deux candidats à l'investiture et le président du BQ dans Portneuf, M. Jean-Paul Létourneau, ont comparu le 5 août devant la commission électorale du Bloc québécois. À la suite des entretiens qui ont eu lieu et de l'étude de la plainte, la commission a disqualifié M. Matte pour son manque de crédibilité et son attitude. Le président du Bloc dans Portneuf n'a pas voulu dévoiler ce qu'on reprochait à M. Matte et il a été impossible de joindre M. de Savoye.

René Matte avait été préféré par trois voix seulement à Pierre de Savoye, au grand dam de la direction du parti lors de l'assemblée d'investiture, le 28 juin.

Le président de la commission électorale, M. Bernard Lapointe, aura à décider au cours des prochains jours si le parti doit tenir une nouvelle assemblée d'investiture ou nommer un candidat pour les prochaines élections.

## Manoir Richelieu

CET ÉTÉ...  
Encore meilleur, encore moins cher...

**FORFAIT BALEINES**  
incluant:  
2 couchers,  
2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 croisière aux baleines. TPS et TVQ non incluses.

**261\$**  
p.p. occ. double

**FORFAIT ARTS et SPECTACLES**  
incluant:  
2 couchers,  
2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 soirée au théâtre de l'hôtel ou spectacle.  
(activités de l'hôtel et pourboire inclus - taxes en sus)  
Pour réservations : 1-800-463-2613

**249\$**  
p.p. occ. double

**Vos vacances au Manoir Richelieu pour le plaisir d'être bien reçu. Composez 1-800-463-2613.**

**ACHETONS**

- OR • ARGENT
- MONNAIES
- COLLECTION

Centre Innovation  
**MARC VERRET NUMISMATICS**  
3360, ch. Saint-Foy, Saint-Foy 658-5735

## Élégance + durabilité =

**L i e r**

(Dès mardi)

**Nos 15 boutiques sont regroupées en un seul endroit Plus de 2000 vêtements d'été**

boul. Lebourgneuf	boul. Lebourgneuf
autoroute Du Valon	autoroute de la Capitale
Galerie de la Capitale	Centre Pierre-Bertrand
autoroute de la capitale	autoroute de la capitale

**VENTE SOUS LA TENTE**  
Rabais de

# 70%

sur tous les vêtements d'été

concept mode  
**clément**  
0 - 20 ans  
Centre Pierre-Bertrand  
5830-400, boul. Pierre-Bertrand Nord

# Le Superbail Jaguar. Tout simplement imbattable.

## JAGUAR

495\$ par mois

En louant la nouvelle Jaguar de vos rêves, considérez les premiers trente jours comme un essai sans engagement. Car si elle ne vous donne pas la plus entière satisfaction, il vous suffit de la retourner intacte pour remboursement complet.

Pendant toute la durée de votre Superbail Jaguar, vous bénéficiez de l'adhésion sans frais au Club Jaguar qui couvre pratiquement tout l'entretien, sauf les pièces d'usure comme les pneus. Même en cas de panne sèche ou de crevaison, le service Club Jaguar reste à portée d'un simple appel téléphonique.

À la fin du bail, vous avez le choix de rendre tout simplement votre Jaguar sans autre obligation, ou de l'acheter au prix convenu.

Si nous pouvons vous faire une offre aussi avantageuse, c'est que nous avons la confiance la plus absolue dans la fiabilité de chaque nouvelle Jaguar. Une confiance que vous voudrez sûrement partager.

Un concessionnaire participant vous fournira tous les détails.

**Exemple : Superbail JAGUAR**  
495\$ par mois  
**Jaguar Sovereign XJ6 1993**

Moyennant approbation du crédit et un acompte de 15 000 \$, Bail de 24 mois, 20 cents par km excédant l'allocation de 50 000 km, et option d'achat à 40 300 \$ en fin de bail, immatriculation et taxes en sus. Les concessionnaires peuvent louer pour moins.

\* Toutes les Jaguar neuves portent la garantie Club Jaguar de quatre ans ou 80 000 km, comprenant l'entretien périodique gratuit, des services d'assistance routière et des indemnités d'interruption de voyage sans frais, ainsi que la garantie de remboursement de 30 jours.

JAGUAR DE QUÉBEC 4475, boulevard des Gradins, Québec, (418) 622-3193

# LES MERVEILLES DU MONDE

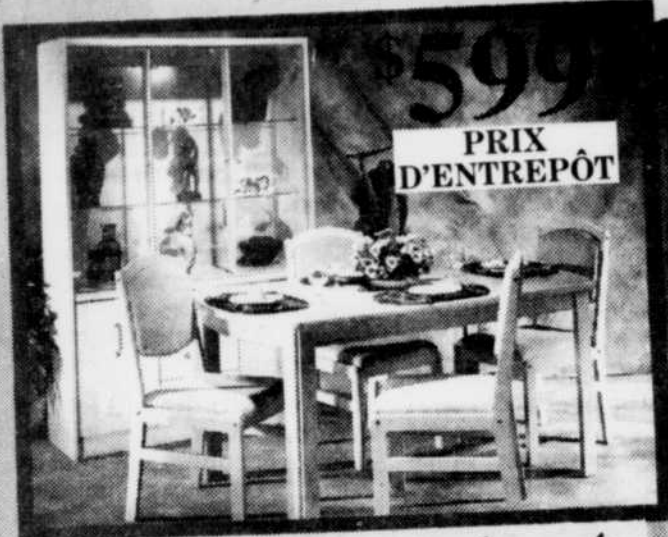
SEPT huit

**OUVERT**  
dimanche de  
midi à 17h

ENSEMBLE TRADITIONNEL  
EN CHÊNE

**2099\$**  
PRIX D'ENTREPÔT

Une fabrication de chêne solide avec contreplaqué au riche fini pécan. Comprend : un buffet de 62", une huche de 61", un dessus de table, une base, 3 chaises et une chaise capitaine.



**MOBILIER BLANC DÉLAVÉ**  
Comprenant une table et 4 chaises. Vaisselier 459\$.



**LE STYLE COLONIAL**  
Toujours populaire au fini noyer et noir offre une table et 4 chaises. Buffet/huche 849\$.



**DÎNETTE 5 PIÈCES**  
**299\$**  
PRIX D'ENTREPÔT  
Table ovale 36" x 60" avec 4 chaises.



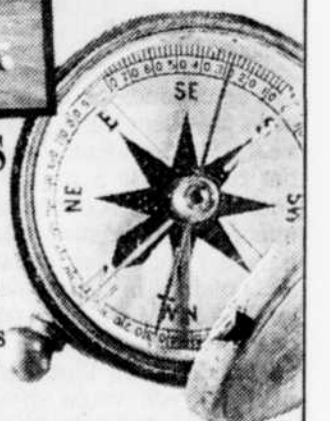
**DÎNETTE 5 PIÈCES**  
**499\$**  
PRIX D'ENTREPÔT  
Table verte 36" x 60" avec 4 chaises.



**DÎNETTE 7 PIÈCES**  
**599\$**  
PRIX D'ENTREPÔT  
Table ovale 36" x 72" et 6 chaises à dossier haut.



**DÎNETTE 5 PIÈCES**  
**699\$**  
PRIX D'ENTREPÔT  
Table ovale 36" x 60" avec 4 chaises pivotantes et basculantes.



**AUCUN ACOMPTE\*, AUCUN INTÉRÊT, AUCUN PAIEMENT AVANT**

# AVRIL 1994

**C'EST LE MIRACLE**

\* S.A.C. Toutes les taxes sont payables au moment de l'achat. Tous les articles disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent varier selon la région et le choix d'un magasin à l'autre. Paiement dû le 15 avril 1994. Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les articles.



**VANIER** 100, Chabot, à proximité des Halles Fleur de Lys  
683-9600

**SAINTE-FOY** 2600, boul. Laurier, Place de la Cité  
657-6902

**LÉVIS** 300, côte du Passage, Galeries Chagnon  
835-0606

**LE PREMIER SUPER MAGASIN-ENTREPÔT AU CANADA**  
HALIFAX - QUÉBEC - MONTRÉAL - OTTAWA - TORONTO - WINDSOR - WINNIPEG - EDMONTON - CALGARY

# Un brasier en mer de 3 millions au nom de la science

À BORD DU MV CASACO — Des flammes de 30 mètres de haut se sont élevées hier dans le ciel assombri par une épaisse fumée noire, alors que des centaines de barils de pétrole déversés en mer s'embrasaient, dans le cadre d'une expérience visant à éprouver cette méthode de contrôle des déversements pétroliers.

par IAN BAILEY  
de la Presse canadienne

L'essai s'est déroulé sur une mer calme, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Saint-Jean, Terre-Neuve, sous les yeux de plus de 200 marins, journalistes, scientifiques et observateurs de l'industrie pétrolière, à bord d'une flotte de 17 navires.

Ce brasier de 3,5 millions représente le point culminant de trois années de recherche menées

par Environnement Canada, de concert avec la Garde côtière américaine et le géant pétrolier Exxon.

M. Leslie Gratton, responsable des programmes environnementaux pour le mégaprojet de forage Hibernia, a déclaré que l'expérience pourrait être importante et utile pour son service.

L'observateur d'Exxon, M. Bruce Bellingham, du New Jersey, a souligné que sa compagnie attendait les résultats des analyses des produits toxiques dégagés par

les deux incendies d'une durée d'environ 90 minutes chacun.

Des scientifiques étudieront les

relevés pour déterminer le type de gaz libérés dans l'environnement.

Ce n'est pas la première fois qu'on brûle du pétrole sur l'eau,

mais c'est la première fois qu'on teste scientifiquement cette méthode, a rappelé M. Bellingham. Environ 800 barils de pétrole ont été brûlés délibérément après le déversement accidentel de 44 000 tonnes de pétrole d'un navire d'Exxon, au large de l'Alaska.

Hier, environ 350 barils de pétrole albertain ont été déversés à l'intérieur d'une estacade flottante à l'épreuve du feu remorquée par un navire de la Garde côtière canadienne. Le pétrole a ensuite été allumé.

Un dirigeable contrôlé à distance, des hélicoptères, des bateaux et même un sous-marin suivaient le brasier. Chacun était conçu pour prélever des centaines d'échantillons des substances chimi-

ques libérées par le feu et déterminer le degré de pollution produit.

C'était la deuxième tentative pour allumer un tel feu. Samedi dernier, le brouillard et le vent avaient obligé la flotte d'une quinzaine de navires à retourner au port.

Environnement Canada a organisé l'expérience et en a payé environ 2,5 millions \$, le reste étant partagé par 25 agences, dont la Garde côtière américaine, qui a donné 300 000 \$, et Hibernia, avec 25 000\$. L'expérience d'hier a coûté 3,5 millions, une autre tranche de 3,5 millions a servi à la préparer et permettra aussi d'analyser les données recueillies au cours de l'année prochaine.



Du pétrole d'une valeur de plus de trois millions est parti en fumée...

## Terre-Neuve: les pêcheurs veulent l'accès aux pétoncles

FORTUNE, T.-N. (PC) — Environ 200 pêcheurs ont perturbé pendant quelques heures, hier, le service de traversier entre Terre-Neuve et Saint-Pierre-et-Miquelon, dans le but d'obtenir l'accès aux riches réserves de pétoncles de la zone française.

tions reprennent. L'une des conditions, a noté M. Tassé, est que les pêcheurs canadiens aient accès aux pétoncles « et cette condition demeure ».

« Pas de pétoncles, pas de touristes », ont scandé les manifestants à l'arrivée de deux traversiers. Le premier a quand même pu laisser descendre 34 passagers, qui n'ont cependant pas pu remonter à bord pour le retour. Le second a fait demi-tour sans accoster.

Une représentante de la société SPM Tours, Brenda Patten, a signalé que le service a été rétabli en fin d'après-midi, sans qu'il n'y ait eu la moindre violence.

Le négociateur en chef du Canada, Roger Tassé, a rappelé, à ce sujet, que le différend des pêches avec la France a été réglé largement à l'avantage du Canada, l'an dernier. La France n'a obtenu le contrôle que d'une zone de 24 milles marins autour de Saint-Pierre-et-Miquelon et d'un corridor de 10,5 milles de largeur, se prolongeant 200 milles au sud.

Le corridor a été interdit aux pêcheurs canadiens, après que Paris eut rejeté le quota, jugé insuffisant, de 3310 tonnes de poisson de fond fixé par Ottawa cette année.

M. Tassé a souligné que l'offre du Canada tient toujours, mais qu'il n'est pas dans l'intention d'Ottawa de faire pression auprès de la France pour que les négocia-

## I.-P.-É: un pont ne nuira pas à l'environnement

OTTAWA (PC) — La cour fédérale a rejeté les arguments des environmentalistes selon lesquels la construction d'un pont entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick causerait des torts irréparables à l'environnement.

Dans son jugement rendu public hier à Ottawa, la cour fédérale a statué que le ministère des Travaux publics et Straight Crossing Co., le consortium responsable de la construction du lien fixe, n'ont rien à se reprocher quant à l'évaluation des impacts environnementaux de ce projet.

« Travaux publics Canada a conclu que les impacts environnementaux potentiels ont été évalués et, selon moi, il avait une base solide pour tirer une telle conclusion », a précisé le juge Bud Cullen dans sa décision.

Les Amis de l'Île, le groupe environnementaliste reprochant la partialité du gouvernement fédéral dans ce dossier, soutenait que la construction d'un lien fixe entre l'île et le Nouveau-Brunswick aura des effets désastreux sur les stocks de homards, de harengs et de pétoncles du détroit de Northumberland.

En révoquant ainsi les arguments portant sur la partialité du gouvernement et du constructeur et les lacunes de l'évaluation environnementale de leur projet, la cour fédérale lève donc un obstacle important à la construction de ce pont dont rêvent la majorité des insulaires depuis plus de cent ans.

Style + confort =

L' q p r  
(Dès mardi)

# VÉRIFICATION TERMINÉE

À la suite de la défektivité temporaire d'une pièce d'équipement sur l'une de nos six chaînes d'embouteillage, un petit nombre de bouteilles contenant un agent nettoyant a échappé à la détection.

Le problème a été rapidement corrigé.

La Brasserie Molson O'Keefe a toujours maintenu son engagement envers la qualité supérieure de ses produits et la satisfaction de sa clientèle. C'est pourquoi nos employés ont travaillé jour et nuit, au cours des dernières semaines, à vérifier des millions de bouteilles de bière.

Nous rappelons aux consommateurs de vérifier les caisses de 6 et de 24 bouteilles qu'ils ont en leur possession depuis un certain temps. Pour ce faire, il suffit d'examiner les bouteilles de près pour voir si elles contiennent un liquide foncé et opaque très différent du liquide doré de la bière.

Nous remercions les consommateurs, les détaillants et l'ensemble de notre clientèle de leur appui qui nous a permis de sortir grandis de cet incident. C'est souvent en période difficile que l'on prend conscience de ses ressources et que l'on apprécie ses amis.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements, appelez-nous en tout temps au 1-800-565-MOLSON.

MOLSON  O'KEEFE

# Perquisition: la SQ accusée d'avoir prévenu les journalistes

**Utile + agréable =**

**'É U U**

(Dès mardi)

QUÉBEC — « Les journalistes n'ont pas le privilège de ne pas être assignés comme témoins », a déclaré au SOLEIL, hier, le procureur-chef de la Couronne, Me Michel Auger. L'avocat commentait ainsi le fait que deux journalistes de la capitale doivent témoigner aujourd'hui à la préenquête que doivent subir deux relationnistes de la Sûreté du Québec.

par LISE LACHANCE  
LE SOLEIL

Les agents Camille Gagnon et Réal Ouellet sont en effet accusés par les soeurs de la Charité d'avoir prévenu les journalistes Josée Thibault (Radio-Canada) et Daniel Paquet (Journal de Québec) de la perquisition réalisée au couvent de Beauport, le 6 avril dernier, dans le cadre de l'enquête sur les « enfants de Duplessis ».

Les religieuses soutiennent en effet que le code criminel interdit de diffuser des renseignements sur l'endroit où doit se dérouler une perquisition, ainsi que les noms des personnes présentes, tant et aussi longtemps que des accusations ne sont pas portées. Or cet article, que les cours supérieures de l'Ontario et du Manitoba ont déjà déclaré inconstitutionnel parce qu'il violerait la Charte des droits et libertés, est souvent considéré comme caduc. C'est pourquoi les porte-parole de la sûreté n'ont pas fait mystère de la perquisition.

Celle-ci était destinée à trouver des preuves de voies de fait graves, de séquestration et d'agres-

sions sexuelles commises à l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand-d'Halifax par des religieuses ou d'ex-religieuses de la Charité. Le tout, bien sûr, en vue de porter des accusations criminelles.

La préenquête d'aujourd'hui,

qui se tient à huis clos, donne lieu à deux débats : celui du droit ou non de diffuser des renseignements sur les perquisitions avant que des accusations soient portées ; celui, aussi, d'assigner des journalistes comme témoins.

Les journalistes ont toujours dénoncé cette pratique avec vigueur, estimant que la protection de leurs sources fait partie intégrante de leur métier. Ne pas tenir compte de ce fait équivaut à vouloir en faire des délateurs, opinent-ils. C'est la position que dé-

fendront aujourd'hui les avocats mandatés par les deux organes de presse intimés, soit Me Michel Jolin pour Radio-Canada et Me Serge Sasseville pour le Journal de Québec. « Nous nous objectons à la tenue de la préenquête et, à plus forte raison, au témoignage de notre journaliste. Il s'agit d'une question de principe. La liberté de presse est en cause », a affirmé au SOLEIL le directeur de la salle de nouvelles (télévision) de Radio-Canada à Québec, M. Jean-Claude Picard.

## Première en Ontario

# Deux victimes du sida réclament une indemnité pour acte criminel

LONDON (PC) — Dans une affaire sans précédent, deux femmes qui accusent un homme de leur avoir sciemment transmis le virus du sida réclament des indemnités de l'Office d'indemnisation des victimes d'actes criminels de l'Ontario.

« Je sais que même le temps ne réussira pas à effacer le mal que (Charles) Ssenyonga m'a causé », a déclaré cette semaine une des deux femmes dont la plainte a été déposée à l'office ontarien.

« Ssenyonga m'a condamnée à mort et il y a pris plaisir lorsqu'il

qué leur avocat, Malcolm Bennett.

C'était la première fois que l'Office d'indemnisation des victimes d'actes criminels de cette province délibérait dans une affaire de transmission du virus responsable du sida, a déclaré Mme Anne Stanfield, membre de l'office.

Trois femmes ont intenté un procès à Charles Ssenyonga, et deux d'entre elles, qui veulent conserver l'anonymat, réclament chacune la somme de 25 000 \$ de l'office d'indemnisation, soit le maximum permis par la loi, a indi-

L'accusé, Charles Ssenyonga, 36 ans, est décédé dans un hôpital le 20 juillet, soit deux semaines avant qu'un juge ne décide qu'il y avait eu négligence criminelle.

**RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**649**  
Tirage du 93-08-11

**2 6 15 26 36 40**  
Numéro complémentaire: **28**

GAGNANTS		LOTS
6/6	2	1 133 151,30 \$
5/6+	5	135 978,10 \$
5/6	241	2 256,90 \$
4/6	13 737	75,90 \$
3/6	257 324	10,00 \$

Ventes totales: 15 790 767,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 2 400 000,00 \$  
Prochain tirage: 93-08-14

---

**Extra.**

NUMÉROS	LOTS
925994	100 000 \$
25994	1 000 \$
5994	250 \$
994	50 \$
94	10 \$
4	2 \$

Tirage du 93-08-11

---

**PANCO**  
Tirage du 93-08-12

4	5	12	19	21
22	23	24	27	28
35	37	42	47	48
54	57	62	63	68

Prochain tirage: 93-08-13

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# MAINTENANT À L'AFFICHE

# SOLDE

PRÉSAISON

## LE DERNIER CRI DE L'AUTOMNE À DES PRIX DE FIN DE SAISON!

- La mode pour femme
- La mode pour homme
- La mode pour enfant
- Des articles ménagers
- Des articles de sport...

Venez voir tout ce qu'il y a en magasin!

**LE SAMEDI 14 AOÛT SEULEMENT, L'ARMOIRE À LINGE DÉBORDE D'AUBAINES EXTRAVAGANTES!**

**50 % DE RABAIS\***

- Toute la literie en sac à plus de 200 \$!
- Toutes les serviettes! (Baycrest et celles en paquet économique exceptées) • Tous les oreillers Quattro (à l'exception des oreillers Quattro en duo)
- Tous les draps Cannon en percale unie
- Tous les stores à minilamelles

**30 % DE RABAIS\***

- Tous les draps et ensembles de draps en finette, en magasin • Toute la literie de marque!
- Toute la literie Thomaston

**25 % DE RABAIS\***

- Tout le linge de table et de cuisine • Toutes les couvertures à plus de 20 \$ • Tous les coussins à plus de 10 \$ • Tous les tapis de bain • Tous les accessoires de salle de bains • Tous les articles de la boutique Range-tout. \*Sur le prix ordinaire.

**LA BAIE**  
Compagnie de la Baie d'Hudson

**L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX**

Quand on aime on a toujours

# 20 ans!

# SOLDE

sur tous nos meubles

**Du 13 au 28 AOÛT 1993**

12 h Ouvert le dimanche 17 h

## maison corbeil

Fête son 20<sup>e</sup> anniversaire

2500, Jean-Perrin, centre Métrobec, Québec  
boulevard de la Capitale, sortie Saint-Jacques, 847-2724

# LE MONDE

## Le monde s'arrache les blessés de Bosnie

LONDRES (AP, Reuter, AFP) — La communauté internationale, et en particulier l'Europe, se mobilisent soudainement pour accueillir des civils blessés qui attendent à Sarajevo un transfert d'urgence.

À l'origine de cette mobilisation se trouve la petite Irma Hadzimuratovic, évacuée lundi à Londres et qui a subi hier une nouvelle opération de trois heures et demie des suites de ses blessures provoquées le 30 juillet par des éclats d'obus qui tuèrent sa mère.

« Elle reste dans un état critique mais stable », a déclaré le Dr Quen Mok.

Son histoire a suscité une telle vague de sympathie que le premier ministre John Major a annoncé mercredi que son pays accueillerait 20 des 41 blessés prioritaires à évacuer de Sarajevo.

Cette évacuation devrait avoir lieu au cours de la fin de semaine.

D'autres pays se sont portés candidats pour accueillir des blessés, soit bien plus que les 41 nécessitant le traitement le plus urgent. Ainsi, la Suède, l'Irlande, la Suisse, la France, la Finlande et le Canada ont tous annoncé leur intention de recevoir des blessés.

Un avion de la Royal Air Force a décollé en fin de journée de Grande-Bretagne à destination d'Ancone, en Italie, où il prendra à son bord d'autres médecins avant de rejoindre Sarajevo.

À Sarajevo, cette soudaine mobilisation internationale a été accueillie avec joie et scepticisme. On craint que « l'effet Irma » ne soit de courte durée, en dépit des efforts redoublés des sauveteurs sur place.

Par ailleurs, les États-Unis ont discuté avec la FORPRONU de l'installation d'une unité médicale à Sarajevo, ce qui constituerait à ce jour l'engagement américain le plus direct sur le terrain en Bosnie, a révélé hier un responsable du département d'État.

La sécurité du personnel médical est le principal souci des États-Unis dans l'hypothèse d'une telle installation, a souligné ce responsable.

## Condamné à cesser de fumer

CLEVELAND, Ohio (AFP) — Un homme ayant frappé une hôtesse de l'air qui tentait de lui faire éteindre une cigarette a été condamné hier à arrêter de fumer... ou à aller en prison.

Le juge George White a ordonné à Albert Lancry, 57 ans, de ne plus allumer une seule cigarette pendant quatre ans de mise à l'épreuve. Sinon, il encourt une peine de six mois de prison ferme.

« En tant qu'ancien fumeur, je sais à quel point ce jugement peut être dur », a déclaré le magistrat, qui a aussi assigné Lancry à résidence pendant quatre mois, lui a interdit de boire de l'alcool et lui a imposé une amende de 1500 \$.

C'est en 1991 que Lancry avait frappé une hôtesse qui voulait l'empêcher de fumer.



Trois des jeune victimes de la guerre en Bosnie se reposaient, hier, dans un lit de l'hôpital Kosevo, à Sarajevo. De gauche à droite : Admir Shapic, sept ans, dont le coude a été brisé quand il est tombé de sa bicyclette après avoir été la cible d'un franc-tireur ; Amar Mevesinjac, 10 ans, rendu borgne quand une grenade a explosé devant sa maison, et Admir Bazdarevic, huit ans, blessé à un bras par des éclats d'obus. Des milliers d'enfants ont été blessés ou tués en Bosnie depuis 16 mois.

## Le Québec accueillera cinq victimes

QUÉBEC — Le Québec est prêt à mettre cinq lits d'hôpitaux à la disposition de jeunes Bosniaques de Sarajevo dont l'état est jugé critique sur les 20 que le Canada s'est engagé à accueillir, en collaboration avec les provinces.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

Il est cependant encore trop tôt pour savoir où ces jeunes victimes seront hospitalisées au Québec. L'attachée de presse du ministre Marc-Yvan Côté a cependant laissé entendre que des centres hospitaliers spécialisés en pédiatrie seront sans aucun doute mis à contribution, soit, en particulier, Sainte-Justine et le Montreal Children's dans la métropole ou encore le CHUL et Saint-François-d'Assise à Québec.

Toutefois, beaucoup d'écueils politiques et logistiques restent encore à aplanir avant que ces jeunes blessés foulent le sol canadien. Par exemple, quelle collaboration apporteront les parties belligères afin de permettre l'évacuation sans incident de ces jeunes blessés ? Pour le Canada, le transport aérien sera assuré par des appareils des forces armées.

Cette aide spontanée canadienne a été annoncée, mercredi, par le ministre des Affaires extérieures Perrin Beatty. La Nouvelle-Écosse a aussi annoncé qu'elle participerait à cet effort humanitaire.

Porte-parole pour Emploi et Immigration Canada, Richard Saint-Louis a précisé au SOLEIL que ces réfugiés, dans un premier temps, entreront aux pays avec un « permis de ministre », mais qu'il était encore trop tôt pour décider de leur statut une fois que des

soins hospitaliers et médicaux ne seront plus requis, soit dans 12 ou 18 mois. Tant que cette question

ne sera pas tranchée, ces Bosniaques auront donc le statut de visiteurs.

## Transports Québec

### APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (type S).

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministère des Approvisionnement et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique « coût du dossier » lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

<p><b>QUÉBEC</b> Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. Saint-Cyrille Est 2<sup>e</sup> étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848</p>	OU	<p><b>MONTREAL</b> Service des contrats Ministère des Transports 35, rue de Port-Royal Est 1<sup>er</sup> étage Montréal (Québec) H3L 3T1 Tél.: (514) 873-6061</p>
--	----	--

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue.

Le sous-ministre,  
Georges Lalonde

**C Contrat no 3174-93-3502** — Réparations majeures des fissures par planage et recouvrement à l'entrebite bitumineux à l'aéroport de Bonaventure, dans la municipalité de Bonaventure, M.R.C. Bonaventure, circonscription électorale de Bonaventure. Longueur de 1300 mètres.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 4 000 \$ ou chèque visé: 2 000 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**C Contrat no 3571-93-0102** — Élargissements de remblai et pose de glissières de sécurité sur la route 138, dans la municipalité de Rivière-au-Tonnerre, M.R.C. Minganie, circonscription électorale de Duplessis.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 14 000 \$ ou chèque visé: 7 000 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**C Contrat no 3573-93-0301** — Tracage de bandes de démarcation routière avec un produit de longue durée, sur une section de route de 2,6 km sur la route 138 (boul. Jacques-Cartier), dans la municipalité de Baie-Comeau ville, M.R.C. Manicouagan, circonscription électorale de Saguenay. Longueur de 12 300 mètres.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 9 300 \$ ou chèque visé: 4 650 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**C Contrat no 3671-93-3502** — Réfection des seuils de pistes 30/36 et 30-B à l'aéroport de St-Honoré, dans la municipalité de St-Honoré, M.R.C. Le Fjord-du-Saguenay, circonscription électorale de Dubuc.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 8 000 \$ ou chèque visé: 4 000 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**C Contrat no 3871-93-0609** — Couche d'usure à l'entrebite bitumineux sur les routes 226 et 265, dans les municipalités de Paréville paroisse et Deschailons-sur-St-Laurent s.d., M.R.C. Bécancour, circonscription électorale de Lotbinière. Longueur de 8,778 km.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 54 200 \$ ou chèque visé: 27 100 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le jeudi, 9 septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**C Contrat no 3873-93-0206** — Réparation d'un mur de soutènement entre la route 138 et le fleuve St-Laurent, dans la municipalité de Batiscan, M.R.C. Francheville, circonscription électorale de Champlain.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 5 300 \$ ou chèque visé: 2 650 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**C Contrat no 3874-93-0005** — Concassage, granulats calibre 20-0, dans le Banc Flintkotes, situé dans la municipalité de Ham-Nord canton, M.R.C. Arthabaska, circonscription électorale de Richmond.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 6 300 \$ ou chèque visé: 3 150 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**C Contrat no 4371-91-0207** — Réparation des surfaces de béton et protection contre l'affoulement d'un mur de béton longeant la route 362, dans la ville de La Malbaie, M.R.C. Charlevoix-Est, circonscription électorale de Charlevoix. Longueur de 0,2 km.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 12 400 \$ ou chèque visé: 6 200 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

## Les tergiversations serbes impatientent Washington

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Washington considère que les forces serbes contrôlent toujours deux hauteurs stratégiques dominant Sarajevo et averti hier que les États-Unis perdaient patience.

« Nous estimons qu'ils (les Serbes) conservent le contrôle des deux montagnes en question », a déclaré le porte-parole du département d'État Michael McCurry.

Washington a déjà indiqué qu'un refus de la part des Serbes d'évacuer les monts Igman et Bjelanisca pouvait déclencher une riposte aérienne de l'OTAN.

Un responsable américain a par la suite exprimé sous couvert de l'anonymat l'impatience des États-Unis face aux tergiversations des Serbes. « Nous ne sommes pas disposés à passer pour des imbéciles », a-t-il déclaré.

La FORPRONU sur place et les médiateurs de la CEE et de l'ONU à Genève ont également déclaré hier que les Serbes, contrairement à ce qu'ils disent, n'ont pas abandonné leurs positions sur les monts qui dominent les dernières routes d'accès à Sarajevo.

Dans un entretien télévisé mercredi soir, le secrétaire d'État américain Warren Christopher avait insisté sur le fait qu'une fois établie la mauvaise volonté serbe, la mise en oeuvre

des menaces de l'OTAN pourrait être rapide.

Une soixantaine d'avions, notamment américains et français, sont déployés sur la base aérienne italienne d'Aviano et sont prêts à intervenir dès que l'ordre en sera donné.

Les États-Unis exigent des Serbes, non seulement qu'ils se retirent de deux montagnes surplombant Sarajevo, mais aussi qu'ils dessèrent l'étai autour de la capitale bosniaque et d'autres enclaves musulmanes assiégées.

### Test de guidage

Un dernier test de guidage aérien doit être entrepris avant le déclenchement d'éventuels raids occidentaux en Bosnie, mais l'ensemble du dispositif sera totalement opérationnel avant lundi, selon des sources diplomatiques occidentales aux Nations unies.

« La mécanique est prête, elle a besoin d'être testée », a déclaré hier un diplomate au siège new-yorkais de l'ONU.

« Nous sommes dans une phase critique, sur le fil du rasoir », a ajouté ce diplomate.

Une série d'essais ont déjà eu lieu et il en reste encore un à faire avant la fin du week-end.

**C Contrat no 4372-93-0303** — Construction de dix (10) massifs d'ancrage pour l'implantation de cinq (5) nouvelles structures de supersignalisation situées sur les autoroutes 440 (Capitale) et 40 (Capitale), dans les municipalités de Sainte-Foy et Québec, M.R.C. Communauté urbaine de Québec, circonscriptions électorales de Louis-Hébert, La Pointe et Vanier.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 10 000 \$ ou chèque visé: 5 000 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**C Contrat no 5200-93-0910** — Installation d'amortisseurs d'impact dans les murs de différentes sortes de l'autoroute 40, dans les municipalités de Montréal, Mont-Royal et St-Laurent, M.R.C. Communauté urbaine de Montréal et diverses circonscriptions électorales.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 15 400 \$ ou chèque visé: 8 200 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 1<sup>er</sup> septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**C Contrat no 5372-93-0401** — Agrandissement du bâtiment situé à la halte routière, côté sud, en bordure de l'autoroute 20, dans la municipalité de Ste-Marie-Madeleine paroisse, M.R.C. Les Maskoutains, circonscription électorale de Vercheres.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 12 500 \$ ou chèque visé: 6 250 \$  
Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 1<sup>er</sup> septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**A Contrat no 5471-93-0303** — Remplacement d'environ 182 luminaires au mercure par des luminaires au sodium haute pression (SHP) et le recyclage en place de 50 luminaires sur l'autoroute 15 et les routes 132 et 134, dans les municipalités de Candiac et La Prairie, M.R.C. Roussillon, circonscription électorale de La Prairie.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 1 200 \$ ou chèque visé: 600 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 1<sup>er</sup> septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**C Contrat no 5471-93-0605** — Terrassement, planage, correction et pose d'une couche d'usure à l'entrebite bitumineux préparé à chaud sur le chemin du Bas-du-Ruisseau et le chemin des Bouleaux, dans la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur paroisse, M.R.C. Les Jardins-de-Napierville, circonscription électorale de Saint-Jean. Longueur de 6,9 km.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 36 000 \$ ou chèque visé: 18 000 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 8 septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**A Contrat no 6173-93-0010** — Conversion des luminaires au mercure par des luminaires au sodium haute pression (SHP) sur diverses routes, dans la ville de Sherbrooke, M.R.C. Sherbrooke, circonscription électorale de Sherbrooke.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 4 400 \$ ou chèque visé: 2 200 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 31 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**C Contrat no 6571-93-0201** — Réfection d'un chevron d'un pont situé sur la route 343, au-dessus de la rivière l'Assomption, dans la municipalité de Saint-Paul, M.R.C. Joliette, circonscription électorale de Joliette.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 1 900 \$ ou chèque visé: 950 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 1<sup>er</sup> septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**C Contrat no 6571-93-0204** — Remplacement de la dalle, ouvrages de peinture et travaux divers à une structure sur le chemin Nicolas-Béland, au-dessus de la rivière Maskinonge, dans la municipalité de Saint-Didace, M.R.C. d'Autray, circonscription électorale de Berthier.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 20 000 \$ ou chèque visé: 10 000 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 8 septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**A Contrat no 6673-93-0104** — Coupage à ras terre sur deux sections de la route 301, dans les municipalités de Thorne, Leslie, Clapham et Huddersfield, M.R.C. Pontiac, circonscription électorale de Pontiac. Longueur de 4,0 km.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 2 500 \$ ou chèque visé: 1 250 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 1<sup>er</sup> septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**C Contrat no 6674-93-0903** — Élargissement de la voie carrossable du pont par l'enlèvement d'un trottoir pour le remplacer par un chasseur-roue, réparation du côté extérieur de la dalle côté amont, mise en place d'un nouveau garde-fou, suppression et mise en place de nouveaux drains et tous les travaux connexes, sur la route 105, dans la municipalité de Maniwaki, M.R.C. La Vallée-du-Richelieu, circonscription électorale de Gatineau. Longueur de 100 mètres.  
Garantie de soumission exigée: — cautionnement: 9 600 \$ ou chèque visé: 4 800 \$  
Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTREAL prendra fin le mercredi, 1<sup>er</sup> septembre 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**P Contrat no 5300-93-KA06** — Vérification de la qualité des sols et autres matériaux utilisés lors de la réalisation du projet 6256-93-0906 sur l'autoroute 30 du boulevard des Prairies à l'autoroute 10, municipalité de Brossard, M.R.C. de Champlain, circonscription électorale de La Pinière.  
La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de MONTREAL et prendra fin le vendredi, 27 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**P Contrat no 5300-93-KA07** — Vérification de la qualité des sols et autres matériaux utilisés lors de la réalisation du projet 5371-93-0905 sur l'autoroute 30 du ruisseau St-Claude au boulevard des Prairies, municipalités de Laprairie et Brossard, M.R.C. de Roussillon et Champlain, circonscription électorale de La Pinière.  
La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de MONTREAL et prendra fin le vendredi, 27 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**P Contrat no 6500-93-KA04** — Vérification de la qualité des sols et autres matériaux utilisés lors de la réalisation du projet 6573-93-0902 sur la route 117, municipalités de Labelle et La Conception, M.R.C. Les Laurentides, circonscription électorale de Labelle.  
La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de MONTREAL et prendra fin le vendredi, 27 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

**P Contrat no 6634-93-KA04** — Vérification de la qualité des sols et autres matériaux utilisés lors de la réalisation du projet 6672-93-0901 sur la route Laramée-McConnell, municipalité d'Aylmer, communauté urbaine de l'Outaouais, circonscription électorale de Pontiac.  
La réception des soumissions se fera à la salle des soumissions de MONTREAL et prendra fin le vendredi, 27 août 1993 à 15h, alors que débutera l'ouverture des plis.

## LIQUIDATION

1993 AU MEILLEUR PRIX!

**SENTRA DLX**  
**10 888\$**

**MAXIMA**  
**22 555\$**

**SENTRA CLASSIC**  
**9 444\$**

\* Taxes, transport et préparation en sus

plus que  
un  
sympathique concessionnaire

144, Saint-Jacques - Saint-Raymond  
Local : 337-4646 - Québec : 692-0119

# Le pape dénonce l'avortement, à son arrivée aux USA

DENVER, Colorado (AFP, AP, Reuter) — Le pape Jean-Paul II a commencé hier sa troisième visite aux États-Unis en invitant les Américains à « défendre le droit à la vie » alors que le président Bill Clinton, un partisan du droit à l'avortement, était à ses côtés.

Le souverain pontife, qui avait été accueilli à sa descente d'avion à Denver en provenance de Mexico par le président Clinton, accompagné de son épouse Hillary et de leur fille Chelsea, a d'emblée prononcé un discours très politique, sous une pluie battante.

N'hésitant pas à prendre à contre-pied le président américain, qu'il rencontrait pour la première fois, Jean-Paul II a rappelé son opposition à l'avortement, sujet sensible aux États-Unis, soulignant : « Les meilleures traditions de votre terre reposent sur le respect de ceux qui ne peuvent se défendre ».

Le souverain pontife a également évoqué la situation internationale, citant la crise au Moyen-Orient, l'évolution « dans certains pays africains » et « la situation tragique des Balkans et du Caucase ».

Auparavant, le président Clinton s'était limité à un bref discours de bienvenue.

Le pape, qui s'est rendu à Denver à l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse, doit conclure sa 60e tournée à l'étranger dimanche après avoir visité la Jamaïque, le Mexique et les États-Unis.

### L'opinion des Américains

La plupart des catholiques américains considèrent le pape Jean-Paul II comme un chef spirituel mais se disent en désaccord avec lui sur des sujets comme l'avortement, le divorce ou le sexe, selon un sondage réalisé pour la chaîne de télévision ABC et le Washington Post.

Cette enquête, publiée à la veille de l'arrivée du pape aux États-Unis, a été réalisée du 6 au 8 août auprès d'un échantillon de 1216 personnes, dont 28 % ont été élevés dans la religion catholique et 22 % se disent toujours catholiques.

Parmi ceux qui se disent catholiques, 85 % considèrent le pape comme un chef spirituel mais 78 % ne croient pas qu'il soit infaillible.

### Aide aux victimes du Midwest

ST. LOUIS (AFP) — Le président Bill Clinton a autorisé hier à St. Louis un programme d'aide pour les victimes des inondations du Midwest, qui s'élève à près de 5,7 milliards US. Environ 2,35 milliards seront affectés aux agriculteurs sinistrés, et 2 autres milliards seront consacrés à la réparation des infrastructures et des habitations. Le reste des sommes allouées comprend des prêts pour le petit commerce, des allocations pour divers organismes de santé ainsi que des montants pour la reconstruction de bâtiments publics.

### Troisième départ raté de Discovery

CAP CANAVERAL (AFP) — Le troisième départ manqué de la navette Discovery, survenu hier à trois secondes de l'envoi, est dû à la défaillance d'un instrument destiné à mesurer du flux de combustible dans l'un des moteurs, a indiqué la NASA. C'était la quatrième fois dans l'histoire du programme de navettes, vieux de 12 ans, que le compte à rebours était stoppé après l'allumage des moteurs.

### Superbombe désamorcée en Ulster

BELFAST (AP) — Des soldats britanniques ont désamorcé hier une bombe de 1360 kg dissimulée par l'IRA dans une camionnette à Portadown, à 40 km au sud-ouest de Belfast. Repéré par la police, le conducteur a abandonné le véhicule dans le quartier catholique de cette ville à majorité protestante avant de prendre la fuite. Il a ensuite été arrêté. Dans des appels téléphoniques à plusieurs médias, l'IRA a confirmé l'échec de son attentat sans indiquer quelle était la cible visée.

### Préservatif en polyuréthane

LONDRES (Reuter) — Le fabricant britannique de préservatifs Durex a annoncé hier avoir mis au point un modèle de condom en polyuréthane, au lieu du latex habituellement utilisé. Ce nouveau préservatif est plus fin, plus résistant et plus transparent, tout en étant hypoallergénique. Il coûtera vraisemblablement plus cher. Les essais de commercialisation commenceront en 1994.

### Nettoyage de l'Everest

KATMANDOU (AFP) — Une équipe hispano-népalaise a quitté Katmandou hier pour le mont Everest, afin de ramasser quelque trois tonnes d'ordures et de déchets abandonnés par des expéditions sur les pentes du glacier depuis des décennies.

# Les Palestiniens trouvent une solution à leur crise

TUNIS (Reuter, AP, AFP) — L'OLP a réagi, hier, aux menaces de démission de trois membres de la délégation palestinienne aux pourparlers de paix en les intégrant dans sa commission spéciale de sept personnes chargée des négociations avec Israël.

Ces sept Palestiniens, dont les démissionnaires Fayçal Hussein, Hanane Achraoui et Saeb Erekat, représentent les territoires occupés par Israël (bande de Gaza, Cisjordanie).

L'Organisation de libération de la Palestine a ainsi créé un précédent, car c'est la première fois qu'elle accueille en son sein des négociateurs palestiniens « de l'intérieur ».

Le comité exécutif de l'OLP a également arrêté des mesures destinées à améliorer la coordination entre les négociateurs des territoires occupés et la direction de l'OLP, qui opère hors des territoires. Cette question était l'un des principaux motifs de la démission de Fayçal Hussein, Hanane Achraoui et Saeb Erekat, révélée dimanche dernier.

Israël aurait naguère refusé de négocier avec tout Palestinien membre d'une commission de l'OLP, toujours officiellement considérée comme une organisation terroriste. Mais la question n'est plus un tabou dans l'État hébreu.

### Retour en vue des expulsés

Par ailleurs, Israël a adouci considérablement sa position dans le cas des 400 Palestiniens expulsés par l'État hébreu au Liban. Oded Ben-Ami, porte-parole du premier ministre Yitzhak Rabin, a indiqué hier que 162 des expulsés seraient de retour le mois prochain et que les autres pourraient revenir avant la fin de l'année. De leur côté, les bannis ont mis de l'eau dans leur vin en acceptant un rapatriement en deux étapes, ce qu'ils avaient toujours refusé.

# Un mystérieux virus fait des ravages aux États-Unis

PORTLAND, Oregon (AP) — Un virus jusqu'à présent

inconnu a récemment causé la mort d'une quinzaine de personnes dans le sud-ouest des États-Unis, après avoir tué un garçon de 16 ans l'année dernière dans l'Oregon, dans le nord-ouest, ont annoncé les autorités fédérales de la Santé.

L'analyse, par le Centre pour le contrôle et la prévention de la maladie d'Atlanta, d'échantillons de tissu prélevés sur l'adolescent de The Dalles a révélé que celui-ci avait bien été contaminé par le virus nouvellement identifié.

Trois jours avant sa mort, le garçon paraissait encore en bonne santé et il restait actif. Subitement, il s'est mis à souffrir de problèmes respiratoires.

Puisqu'il n'a pas quitté l'État au cours de ses dernières semaines, il aurait bien contracté la maladie sur place. Toutefois, aucun autre cas n'a été signalé en Oregon, a précisé le Dr Marion Diermayer, épidémiologiste.

Depuis le début de cette année, au moins 14 personnes sont décédées après avoir été contaminées par ce virus. La plupart d'entre elles vivaient dans la région où se rejoignent les États de l'Arizona, du Nouveau-Mexique, le Colorado et l'Utah.

L'épidémie a été découverte à l'occasion d'une enquête de routine sur les décès inexplicables.

### avis de demande d'un permis d'alcool

#### Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assentiment et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérés, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à : La Régie des alcools, des courses et des jeux, 1281, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 2C9

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
KINGHAT, Boonmé Restaurant Erawan 1432, av. Maguire Sillery	1 restaurant pour vendre	1432, av. Maguire Sillery
LAVOIE, Isabelle Restaurant Bar Le Mille-Cinq 1005, St-Jean-Baptiste Québec	Change-ment de catégorie de Restaurant pour vendre à Bar	1005, St-Jean-Baptiste Québec
BEAUDET, Michel Hôtel Central Charny enr. 3367, av. des Églises Charny	Permis additionnel de 1 bar	3367, av. des Églises Charny
LAVOIE, Micheline Chez Dodo enr. 225, Dorchester Québec	Restaurant pour vendre	225, Dorchester Québec
LA SALLE BILLARDO E.T. INC. Billard le Triangle 3291, chemin Ste-Foy	1 bar (dans centre sportif)	3291, chemin Ste-Foy
RESTO CARDINAL INC. Pato Vidal 825, 4e Avenue St-Romuald	1 bar (dans centre sportif)	825, 4e Avenue St-Romuald

Le Président et directeur général Ghislain K. Laflamme, avocat

Québec

# Rangez vos affaires!

Procurez-vous un ordinateur personnel PS/1 486 avant le 30 septembre et obtenez le logiciel réputé Lotus Organizer. Une valeur de 179 \$, sans frais supplémentaires!

Conçue pour le bureau et pour les travaux scolaires, la nouvelle gamme d'ordinateurs personnels PS/1 offre toute la puissance de la technologie du 486. Et ces PS/1 sont rapides! Ouvrez la boîte et, cinq minutes plus tard, vous êtes dans le coup!

En ce moment, les PS/1 sont autrement polyvalents. En effet, durant les mois d'août et de septembre, chacun des PS/1 est offert avec Lotus Organizer sans frais supplémentaires. Par conséquent, le rappel de cours, de réunions, d'horaires, de notes et de numéros de téléphone se fait en deux clics, trois mouvements!

Alors, maintenant, vous pouvez ranger vos affaires et économiser jusqu'à 179 \$\*.

- Nouveaux modèles de PS/1 (y compris le modèle mini-tour) avec potentiel de croissance. Disques durs de 85 Mo à 250 Mo.
- TOUS LES MODÈLES COMPRENNENT :**
- Processeur puissant 486 d'Intel
  - Capacité OverDrive d'Intel
  - Affichage graphique sur bus local pour une vitesse accrue
  - Écran couleur de haute qualité
  - Modem interne ou carte de télécopie
  - MS-DOS 6.0, WINDOWS 3.1 et WORKS préchargés
  - Logiciels PS/1 exclusifs (y compris tutoriels)

### Économisez jusqu'à 500 \$ sur les logiciels gagnants Ami-Pro ou Freelance Graphics.

Les acheteurs d'ordinateurs personnels PS/1 486 peuvent maintenant se procurer, pour 99 \$ seulement, un de ces logiciels avancés de traitement de textes ou d'affichage graphique, qui comptent parmi les mieux cotés. Une excellente façon d'économiser jusqu'à 500 \$ sur le prix de détail de ces programmes faciles à utiliser.

### Faites l'essai d'un PS/1 IBM et vous pourriez en gagner un\*\*.

Faites l'essai d'un PS/1 et remplissez le bulletin de participation du concours «Rangez vos affaires». Vous pourriez gagner un ordinateur personnel PS/1 si votre nom était tiré au sort. Le PS/1 vous est offert, tout compris, à partir de

1699 \$†

Appelez IBM direct au 1 800 465-7999, poste 552 de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi, et de 11 h à 16 h, le samedi.



- Beaufort Informatique, Baie-Comeau, 418-583-6666
- Solution Informatique Ent., Bonaventure, 418-534-4450
- Electro Informatique Michaud, Faima, 418-871-1321
- Ersa Informatique, Gaspé, 418-368-5433
- Ordinopro Inc., Matane, 418-566-2160
- Club Biz Inc., Québec, 418-522-7279
- Equipment de Bureau de Québec, Québec, 418-871-1321
- Infomega, Sillery, 418-688-0000
- Cancom/Parabolique Inc., Sept-Îles, 418-962-6123
- Micro-Experts Canada, Sept-Îles, 418-962-0855
- Les Ordinateurs P.M.C. Inc., St. Georges BCE, 418-228-5504
- P.P. Musique Inc., St. Pascal, 418-492-6032
- Co-Op Comptoir Sciences, Ste. Foy, 418-656-7250
- Info Unik, Ste. Foy, 418-681-9434
- Micro Centre™ Inc., Thetford Mines, 418-338-8576
- Compucentre, tous les magasins
- MicroAge, tous les magasins

Les offres se terminent le 30 septembre 1993. \*Les économies indiquées sont basées sur le prix de détail suggéré par le fabricant. Les distributeurs et détaillants peuvent offrir des prix plus bas. \*\*Pour plus d'information, voir un détaillant. †Les détaillants peuvent offrir des prix plus bas. Les prix indiqués ne comprennent pas les frais pour les services supplémentaires qui pourraient être facturés par les détaillants ou distributeurs. IBM et PS/1 sont des marques déposées d'International Business Machines Corporation. Intel, le logo intel inside et OverDrive sont des marques déposées d'Intel Corporation. MS-DOS, Windows et Works sont des marques de commerce de Microsoft Corporation. Lotus, Ami-Pro et Freelance Graphics sont des marques déposées et Organizer est une marque de commerce de Lotus Development Corporation.

# CE SOIR

## 21 h 15



# L'OMNIUM MAURICE TANGUAY

*présente*

# LES FEUX D'ARTIFICE PYROMUSICAUX DESJARDINS

Écoutez dès 21 h 15 **CHOI** 98,1 FM

CE SOIR

qui présente en **DIRECT** la retransmission des **FEUX D'ARTIFICE PYROMUSICAUX DESJARDINS**

Une expérience exceptionnelle à voir et à entendre sur le 98,1 FM

L'Omnium Maurice Tanguay est heureux d'inviter toute la population de la région de Québec et de la Rive-Sud à venir voir les Feux d'artifice pyromusicaux Desjardins ce soir à 21 h 15.

**Veillez utiliser les stationnements des édifices Desjardins au nord du boulevard de la Rive-Sud à Lévis. De plus, vous pouvez syntoniser CHOI 98,1 FM dès 21 h 15 pour la retransmission du spectacle des Feux d'artifice pyromusicaux Desjardins.**

Dans le cadre du troisième Omnium Maurice Tanguay, le comité organisateur présente ces feux d'artifice pyromusicaux afin de sensibiliser toute la population sur l'objectif de l'Omnium, soit d'amasser des fonds pour améliorer le bien-être des petits enfants malades, handicapés ou hospitalisés.

Il nous fait plaisir de vous offrir **gratuitement** ces feux d'artifice pyromusicaux. Venez voir en grand nombre!

*Maurice Tanguay*

MAURICE TANGUAY

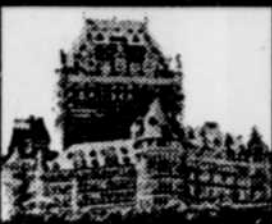
### MERCI À NOS COLLABORATEURS

### MERCI À NOS COMMANDITAIRES OFFICIELS

**Maurice Tanguay**

# OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à:  
**LISE GIJÈRE,**  
**LE SOLEIL,**  
 C.P. 1547, 390 St-Vallier Est,  
 Québec, G1K7J6.  
 Fax: 647-3374  
 Tél: 647-3489



## Cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

**CINÉPLEX CHAREST (529-9745)** Parc jurassique (3) 13h30, 16h15, 19h, 21h40. G. Le jardin secret (1) 14h, 17h, 19h25, 21h35. G. Soleil levant (4) v.f. de *Rising Sun*. 13h40, 16h30, 19h10, 21h45. 13 ans. Le châtiment de Jason (1) 16h, 19h, 21h10. 16 ans. Robin des Bois, héros en collant (5) v.f. de *Robin Hood - Men in Tights*. 13h45, 16h35. G. Sur la ligne de feu (3) v.f. de *In the Line of Fire*. 13h50, 19h25, 22h, 13 ans. Le fugitif (1) Présenté dans deux salles à 13h30, 16h25, 19h15, 21h50 et dans une autre salle à 13h35, 16h30, 19h20, 21h55. La firme (4) v.f. de *The Firm*. 12h45, 15h45, 18h30, 21h30. G. Prix d'entrée: 8 \$; 4,25 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans; 5 \$ avant 18 h en semaine. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

**CINÉ PARC BEAUPORT (667-5362)** Le film débute aux environs de 20h30. Écran 1: Mon ami Willy (5) v.f. de *Free Willy*, et Denis la petite peste (4) v.f. de *Demme the menace*. G. Écran 2: Robin des Bois, héros en collant (5) v.f. de *Robin Hood - Men in Tights*, et Soleil levant (4) v.f. de *Rising Sun*. 13 ans. Écran 3: Le fugitif (1) et Dave (4) Prix d'entrée: 7,50 \$; 2 \$ pour les 13 ans et moins.

**CINÉ PARC COLLINE (831-0778)** 19h15. Écran 1: La firme (4) v.f. de *The Firm*, et Proposition indécente (5) v.f. de *Indecent Proposal*. 13 ans. Écran 2: Le châtiment de Jason (1) et La Florida (5) 16 ans. Prix d'entrée: 7,50 \$; 2 \$ pour les 13 ans et moins.

**CLAP (650-CLAP)** Dave (4) 13h, 17h15. ★ Ma saison préférée (3) 13h30, 16h15, 19h, 21h30. Parfum de femme (4) 14h, 21h. Benny and Joon (4) 13h15, 16h30. L'enragé (5) v.f. de *Falling Down*. 17h. ★ Mémoire traquée (1) 19h15. Proposition indécente (5) v.f. de *Indecent Proposal*. 21h40. Prix d'entrée: 5 \$; 4,25 \$ pour les moins de 14 ans et plus de 50 ans; 8 \$ pour les ★ Super-Primers.

**GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455)** Salle 1: Abacadabra (4) Tous les jours 15h20, 21h30. G. Mon ami Willy (5) 12h40, 14h55, 17h05. Salle 2: Le fugitif (1) 13h30, 16h10, 19h05, 21h45. Salle 3: Blanche Neige et les sept nains (3) 12h35, 14h15. G. La firme (4) 15h50, 19h, 22h. G. Salle 4: Le jardin secret (1) 12h50, 15h05, 17h10, 19h20, 21h40. Salle 5: Denis la petite peste (4) Tous les jours 13h10, 15h10, 17h15. G. Sur la ligne de feu (3) v.f. de *In the Line of Fire*. Tous les jours 19h20, 21h50, 13 ans. Salle 6: Tom et Jerry (4) Tous les jours 13h, 15h, 17h. Robin des Bois un héros en collant (5) v.f. de *Robin Hood - Men in Tights*. 19h05, 21h25. Prix d'entrée: 8 \$, 4,25 \$ enfants et âge d'or.

**LIDO (837-0234)** Salle 1: Le fugitif (1) Tous les jours 13h, 18h45, 21h15, 13 ans. Salle 2: Le parc jurassique (3) Tous les jours 13h, 18h45, 21h15. G. Salle 3: Mon ami Willy (5) 13h. G. Sur la ligne de feu (3) v.f. de *In the Line of Fire*. Tous les jours 18h45, 21h15, 13 ans. Salle 4: Denis la petite peste (4) Tous les jours 13h. G. Soleil levant (4) v.f. de *Rising Sun*. 18h45, 21h15, 13 ans. Salle 5: Tom & Jerry (1) 13h. G. La firme (4) Tous les jours 18h30, 21h20. G. Prix d'entrée: 8 \$; 5,50 \$ pour les 13-20 ans; 3 \$ pour les moins de 12 ans (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans.

**MIDI-MINUT (522-2828)** Vidéos XXX God Mother 1 (-) 11h30, 14h, 16h30, 19h05, 21h35. The Bride (-) 12h45, 15h20, 17h50, 20h25.

**PARIS (694-0891)** Parfum de femme (4) 18h45, 13 ans. Sommers (4) 19h. G. Indochine (4) 20h15. G. Dragon (4) 21h15, 13 ans. Le garde du corps (5) v.f. de *The Bodyguard*. 21h40, 13 ans. Prix d'entrée: 3 \$.

**SAINTE-FOY (656-0592)** Salle 1: The Fugitive (1) 13h, 15h50, 18h40, 21h30. Salle 2: Soleil levant (4) v.f. de *Rising Sun*. Tous les jours 13h15, 16h, 18h55, 21h35. Salle 3: Le parc jurassique (3) Tous les jours 13h30, 16h15, 19h, 21h40. G. Prix d'entrée: 8 \$; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

**VIDÉOTHÉÂTRES**  
 - Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Rens.: (529-0924). 19h: Ballade urbaine et Le Québec vu par Cartier-Bresson.  
 - Bibliothèque municipale de Charlesbourg, 7950, 1re Avenue, salle Reine-Malouin. Entrée libre. Rens.: 624-7742. 14h: Tintin et les oranges bleues.  
 - Bibliothèque municipale de Charlesbourg, Succursale Bon-Pasteur, 425, rue Jean XXIII. Rens.: 624-7883. 14h: On a marché sur la lune.

## Théâtre

**LES NOCES DE CENDRE** par la compagnie la 5e Saison. Mar. au dim. 20h30. Chapelle du Musée du Séminaire de Québec, 2, Côte de la Fabrique, Vieux Québec. Prix d'entrée: 14 \$; 10 \$ pour les étudiants.

**DU THÉÂTRE SUR LES PLAINES.** Ven. 12h15. M. *Bross s'en va en guerre...* (bilingue). Mer. 12h15 et jeu. au dim. 14h30: *Abraham's Blues* (bilingue). Jeu. au dim. 14h30: *Abraham's Blues* (bilingue). Jeu. au dim. 14h30: *Abraham's Blues* (bilingue). Jeu. au dim. 14h30: *Abraham's Blues* (bilingue). Rens.: 648-4071.

**PREMIÈRES DE CLASSE,** de Casey Kurtz. Avec Sylvie Cantin, Johanne Emond, Dominique Quésnel et Marie-France Marcotte. *Quatre jeunes femmes se rappellent leurs bons et mauvais moments passés à l'école catholique qu'elles ont fréquentée.* Mar. au ven. 20 h 30, le samedi 19 h et 22 h. Théâtre Paul-Hébert, 1451, chemin Royal, Saint-Jean de l'Île d'Orléans. Rens.: 629-2202. Possibilité de forfaits souper-théâtre au 828-2275. Billets: 22 \$ en semaine; 24 \$ les vendredis et samedis.

**LES PAPILLONS DE NUIT,** de Michel Marc Bouchard. Avec Denise Gagnon, Antoine Laprise, Karl Forrier-Petersen, Normand Poirier et Michèle Simos. *Une mère et sa fille, victimes d'un malentendu, doivent partager leurs vacances avec un jeune entomologiste à la recherche d'un très rare papillon de nuit.* Mar. au sam. 20 h 30. Théâtre de l'Île, 342, du

Galendur, St-Pierre, Île d'Orléans. Possibilité de forfaits souper-théâtre au 828-2275. Rens.: 877-5384. Billets: 22 \$ en semaine; 24 \$ les samedis.

**UN SUR SIX,** de Sam Bobrick et Ron Clark. Avec Gil Champagne, Jean-François Gaudet, Jean-Jacqui Boutet, Marie-Josée Bastien et Renée Hudon. *Un homme que sa femme vient de quitter trouve refuge chez son fils mais découvre avec désespoir que ce dernier est homosexuel.* Mer. au ven. 20 h 30; sam. 18 h et 21 h. Théâtre d'été de Stoneham, 1420, avenue du Hibou, Stoneham. Rens.: 848-2411. Prix d'entrée: 20 \$.

**MAIS QU'EST-CE QU'ON VA FAIRE AVEC,** de Bertrand B. Leblanc. Avec Jean-Guy, Denise Dubois, Pierre-Yves Charbonneau. *Un couple de « babyboomers » est aux prises avec un fils qui ne souhaite pas à leur mariage mais qui veut en plus abandonner ses études.* Mer. au sam. 20 h 30. Théâtre de l'Île, 342, du Galendur, St-Pierre, Île d'Orléans. Rens.: 872-2011. Billets: 21 \$; sam. 23 \$.

**L'ALLIANCE DAMNÉE OU LE CHÂTIMENT DU FOL,** de Lynn Murray. Avec René-Edgar Gilbert, Nancy Thibodeau, Linda Boucher, Guy

**MAL DE MÈRES,** de Chantal Cadieux. Avec Nicole Leblanc, Yvon Bilodeau, Antoine Durand, Isabelle Miquelon, Christine Séguin. *Trois femmes sont tiraillées entre les joies et les frustrations de la maternité.* Mar. au ven. 20 h 30. Samedi 19 h et 22 h. Théâtre Beaumont-St-Michel, 51, Route 132, Saint-Michel de Bellechasse. Rens.: 884-3344. Billets: 24 \$. Se termine le 4 septembre.

**TOROS... PESOS... ET CASTAGNETTES...** de et mise en scène par Vincent Coulombe. Avec Ghislaine Couture, Christine Lanouette, Monique Pouly, Édith Tremblay-Gallienne, Jean-Paul Cormier, Vincent Coulombe, Bertin St-Onge et Marc Duguay. Au piano: *Éric Brisson et Jacques Laflamme* et à la guitare: *Marc Dufour. Un torero peu talentueux, totalement déprimé après un autre échec, décide de se recycler dans le commerce illicite de castagnettes.* Ven. Sam. 20h. Théâtre des Fantaisies lyriques, salle des Fêtes, 745, route 138, Neuville. Rens.: 652-1608.

**JIMMY DEAN OU LE FILS DE JAMES DEAN** est vivant, de Ed Graczyk adaptée par Robert Vézina. Une production du Théâtre Blanc. Avec Louis Allaire, Linda Laplante, Sébastien Hurtubise, Brigitte Fournier, Lise Castonguay, Odette Lampron, Andree Vachon. Mar. au Sam. 20 h.

ville de Sillery. ★ Annulé en cas de pluie. Entrée libre.

## Spectacles

**LES MIDIS DE L'AGORA.** 12h: *Entourloupe.* Extérieur de la bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. ★ Annulé en cas de pluie.

**PIERRE VERVILLE.** Mer. au sam. 20h30. Prix d'entrée: 20 \$; 17 \$ pour étud. et groupes. Angli-cane, 33, rue Wolfe. Se termine le 14 août.

**IL Y A DES FANTÔMES AU CAPITOLE.** Avec the Famous People Players. Spectacle de marionnettes géantes évoluant sous des lampes projetant des lumières ultra-violettes (blacklight). Mar. au dim. 14 h spectacle court: 10 \$; 6 \$ pour les enfants) et 20 h 30 (représentation intégrale: 19,50 \$; 13,50 \$ pour enfants). Capitole. Rens.: 694-4444.

**FEUX SACRÉS,** spectacle multimédia faisant revivre 5 siècles d'histoire. De Michel Lemieux et Victor Pilon. Basilique Notre-Dame-de-Québec, 20, rue Buade. Tous les jours 18h30, 19h45, 21h. Prix d'entrée: 5 \$; 45 aînés et groupe; 3 \$ pour les 12-17 ans; gratuit pour les moins de 12 ans.

continent nord-américain. *Messages* (salle 4): moyen de communications entre les individus et les sociétés. La saga Viking (salle 3): univers de ce peuple de valeureux guerriers. Se termine le 1 août. Le Saint-Laurent, attention fragiles! (salle 4): importance du fleuve et ses problèmes. Se termine le 12 septembre. *Nomades* (salle 3): Le nomadisme contemporain à travers 5 cultures. Se termine le 14 novembre. *Drôle de zèbres.* L'histoire illustrée par de drôles de personnages. Se termine le 10 octobre. *Des enfants, des guerres, 1914-1993.* Photographies illustrant le sort des enfants à travers 90 ans de guerres et de conflits dans le monde. Se termine le 6 septembre. *Auto-portrait.* Mode de transport utilitaire ou objet de culte? Se termine le 5 septembre.

**MUSÉE DE CIRE DE QUÉBEC,** 22 rue St-Anne. *L'histoire de l'Amérique du Nord.* Prix: 3 \$ adultes, 1,50 \$ enfants.

**MUSÉE DU ROYAL 22e RÉGIMENT.** Dans la Citadelle de Québec. Tous les jours 9h à 16h. Exposition racontant 300 ans d'histoire. Possibilité de visites guidées. Rens.: 648-3563. *Relevé de la garde:* tous les matins 10h (sauf les jours de pluie). *Retraite:* tous les mardis, jeudis, samedis et dimanches après la visite guidée de 18h (sauf les jours de pluie).

**MUSÉE DU SÉMINAIRE,** 9, rue de l'Université. Tous les jours de 10h à 17h30. *Huit musées en un.* Se termine en décembre. *Les garde-manger de la ville:* les marchés publics au Québec, XVIIe siècle à nos jours. Se termine le 20 février. *Portraits.* 325e anniversaire du Petit Séminaire de Québec. Se termine le 15 mai. *Souvenirs d'Égypte.* Se termine en décembre. *Passions et collections,* le monde du timbre-poste. Se termine le 9 janvier. *Si la Saint-Jean m'était contée,* les défilés de la Saint-Jean-Baptiste à Québec 1950-1988. Se termine le 5 juin. *Marc-Aurèle De Foy Suzor-Côté.* Se termine en décembre. *La bibliothèque oubliée.* Se termine en octobre. Prix d'entrée: 3 \$; 2 \$ âge d'or; 1,50 \$ étud. et 1 \$ pour moins de 16 ans. Entrée libre le mardi.

**LE NATURALIUM,** dans l'édifice du Hangar du Grand-Marché, rue du Vieux-Port. Tous les jours 10h à 21h. Prix d'entrée: 6 \$; 4,50 \$ pour les 60 ans et plus; 4 \$ pour les 5-17 ans; gratuit pour les moins de 5 ans. Rens.: 692-1515. Concept muséologique possédant 100 000 insectes et arthropodes de la collection de Georges Brossard et environ 900 mammifères naturels, 300 minéraux ainsi que quelques reptiles, batraciens et fossiles de la collection de Benoit Brossard.

**CHÂTEAU FRONTENAC,** Dans le hall principal: *Nos premiers 100 ans.* Au Salon Place d'Armes de 9h à 21h tous les jours: *Les conférences de Québec* (rencontre, il y a 50 ans, à Québec, de Churchill et Roosevelt).

**VILLA BAGATELLE,** 1563, chemin Saint-Louis, Sillery. Rens.: 688-8074. Mar. au dim. 11 h à 17 h. *De plume et d'esprit,* thématique sur la chasse, plus spécifiquement la chasse aux oiseaux sauvages. Se termine le 6 septembre.

**CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'ANIMATION EN BANDE DESSINÉE,** 251, Saint-Joseph Est. Tous les jours de 13h à 17h. *L'indésirable* de Danny Gagnon. Se termine le 29 août.

**CENTRE D'INTERPRÉTATION DU VIEUX-PORT-DE-QUÉBEC,** 100, rue Saint-André. *Eureka, la physique, c'est renversant.* Se termine le 6 septembre.

**CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA VIE URBAINE,** 43, Côte de la Fabrique. Tous les jours 9h à 17h. *La ville, ses quartiers, ses projets.* Maquettes, cartes, photos. Se termine le 28 novembre.

**MAISON THOMAS BAILLAIRÉ,** (Centre d'accueil du Musée du Séminaire, 2 Côte de la Fabrique. *Trois siècles de continuité.*

**MAISON HAMEL-BRUNEAU,** 2608, chemin Saint-Louis. Mar. au dim. 12h30 à 17h et mer. 12h30 à 21h. Possibilité de visites guidées au 654-4007. *Espaces privés, sculpture.* Se termine le 15 août.

**PALAIS MONTCALM,** 995, Place d'Youville. Mar. au dim. 12h à 17h. Au Centre d'exposition: *Irres-de chausse: Le Palais Montcalm en rap-pel.*

## Événements spéciaux

**PLEIN ART 93.** Rendez-vous des artisans (toute année). Tous les jours de 11h à 23h et le dimanche 15 août de 11h à 21h à Place Carnaval, en face du Parlement de Québec. Exposition-vente. Entrée libre.

**LES BOUQUINISTES DE QUÉBEC.** Une trentaine de marchands, lyonnais et québécois sont installés sur la terrasse Dufferin pour étaler leurs trésors. Tous les jours jusqu'à 13 août de 11h à 23h. Animation: Orgue de barbarie avec *Victoire Grasset* (12h); marathons de lecture rapide (14h30); Bingo des livres avec *Sylvain Dodier* (15h30); lectures publiques avec *Oddie Tardieu* (17h30); le Paris des poètes avec le chanteur-guitariste *Jean-René le Nazez* (18h30) et 20h30; accordéon et chansons avec *Didier Dumortier* (19h30 et 21h30).

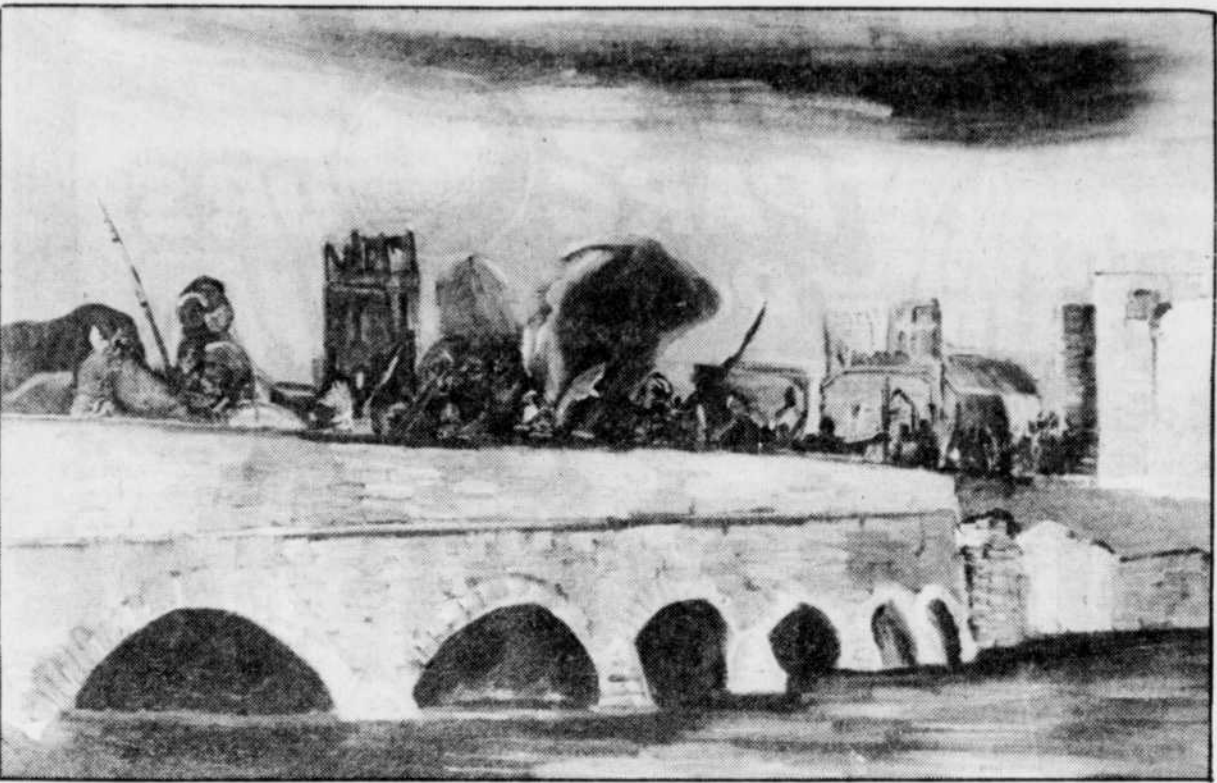
**Épluchette de blé d'inde et croisière tropicale** sur le MV Louis Joliet. Musique et danse sous un thème tropical. Embarquement 19h et départ 20h30. Coût: 23,25 \$. Aussi, croisières guidées tous les jours. Rens.: 692-1159 ou 1-800-463-5310.

**Les Fêtes populaires Pointe-Lévy** sur le terrain de la polyvalente de Lévis. Entrée libre. Possibilité de visiter la maison Timo (qui n'est pas un musée) par tirage - billets (100 \$) du lun. au ven. de 16h à 21h et sam. dim. 12h à 21h au 775, Félix-Antoine-Savard, Pintendre. Se termine dim.

**Festival du Blé d'inde.** Activités de plein air pour toute la famille. Animation, compétition, jeux, kiosques d'artisanat, marché aux puces, etc. Ven. 18h à 21h; Sam. Dim. 11h à 21h. Se termine dim.

**Re Festiparc Saint-André** de Neufchâtel. Fête de quartier soulignant la fin des activités de la saison estivale. Plusieurs spectacles dont sam. 19h: *Rouge Coquelicot* et *Eons*. Dim. 11h30: *Festi-Brunch* suivi de *Marc Tardif*, magicien. Se termine dim.

**Fête populaire de Saint-Rédempteur.** Plusieurs activités au programme: promenade équestre, souper spaghetti et spectacle, brunch, défilé dans les rues, etc. Rens.: 831-7851. Se termine dim.



À l'occasion des Médiévales, des œuvres récentes du peintre Magella Boneau sont exposées à l'École d'architecture (1, rue de la Fabrique) jusqu'à dimanche inclusivement. Ses peintures se rattachent au Moyen Âge, de même qu'aux techniques particulières à cette époque.

Daniel Tremblay et Léonard Lavoie (Les productions Épisode). *Souper-théâtre meurtre et mystère interactif sur le thème des Médiévales. Comédie basée sur un fait réel qui s'est déroulé en 1316.* Par les Productions Épisode. Ven. 19 h. Restaurant Bonaparte, 680, Grande-Allée est. Réservations: (418) 647-4747. Billets: 34,95 \$.

**ROMÉO, JULIETTE, WILLIAM ET MOÏ** Par le Théâtre Le Syndrôme. Jeu. au Sam. 20h. Chapelle de la Vieille Maison des Jésuites, 2320, chemin du Foulon, Sillery. Prix d'entrée: 10 \$. Rens.: 845-3035.

Théâtre du Bois de Coulange, Sillery. Prix d'entrée: 23 \$; 21 \$; 19 \$. Réservations: (418) 681-0088. Se termine le 4 septembre.

**WALLY'S CAFÉ** de Sam Bobrick et Ron Clark. Traduction de José La Bossière. Avec Marie-Thérèse Fortin, Jacques Allard, Lorraine Côté. *Quelle part, au milieu du désert, un café en forme de hamburger géant sert d'abri aux rêves des uns et aux déceptions des autres.* Mar. au sam. 20 h 30. Théâtre La Fenêtre, 1500, rue de la Fenêtre, Ancienne-Lorette. Possibilité de forfaits souper-théâtre au 828-2275. Réservations: 872-1424. Billets: 22 \$ en semaine; 24 \$ les samedis.

**MÈME HEURE L'ANNÉE PROCHAINE,** de Bernard Slade. Adaptation de Pierre Barillet et Jean-Pierre Gredy. Avec Danielle Drolet et Yves Erick Marier. *Un homme et une femme, mariés chacun de leur côté, se retrouvent chaque année au même endroit, à la même date et à la même heure.* Ven. Sam. 20 h. Le Théâtre en Feuilles, Auditorium de la station forestière de Duchesnay, 143, route Duchesnay, St-Catherine de la Jacques-Cartier. Rens.: 875-5383. Billets: 16 \$; 14 \$ pour étud. et aînés. Se termine le 28 août.

**SUR LES PAS DE SISSI,** de Yves Cantin. Avec Kristine Molnar, violoniste; Nicole Delisle, pianiste; Nathalie Magnan, soprano; Josiane Boily, mezzo; Gaetan Labbé, baryton; Yves Cantin, ténor et Denis Petermann, comédien. *L'Impératrice Sissi et son époux, l'empereur François-Joseph se racontent.* Mar. au sam. 20 h. Théâtre lyrique du Nord, Salle du centre de ski Le Relais à Lac-Beauport. Rens.: 849-7123. Billets: 22 \$.

**LES GRANDES CHALEURS,** de Michel Marc Bouchard. Avec Maryelle Kirouac, Carol Cassinat, Jacques-Henri Gagnon, Simone Chartrand et Rowan Vallée. *Amoureuse d'un jeune délinquant, une femme dans la cinquantaine crée toutes sortes de quiproquos en tentant de cacher son aventure.* Mar. au sam. 20 h 30. Théâtre d'été du Manoir du Lac Delage, 40, av. du Lac. Rens.: 848-1818. Billets: 23 \$; 21 \$ en semaine. ★ Supplémentaires les dimanches 8 et 15 août.

★ NOTE: Une liste détaillée des théâtres d'été dans les régions est publiée dans l'édition du dimanche. ★★

## Musique

**CONCERT HOMMAGE À FELIX LECLERC, ARTHUR LEBLANC ET ANDRÉ MATHIEU** avec *Claude Corbeil*, basse; *Luc Beauchemin*, violoniste; *le quatuor Arthur-LeBlanc* et *Roger Lord*, pianiste. À cette occasion, le peintre *Luc Archambault* exécutera une toile et le comédien *Jacques Leblanc* recitera des poèmes. 20h30. Église Chalmers-Wesley, 78, Sainte-Ursule. Prix d'entrée: 17 \$.

**LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU DOMAINE FORGET,** 20h30: *John Gomez* et *Claude Richard*, violons; *Eric Soucy*, alto; *Douglas McNabun*, alto; *Philippe Müller*, violoncelle; *Dick Bartlett*, piano. Prix d'entrée: 17 \$. Domaine Forget, Saint-Irénée de Charlevoix.

**FESTIVAL DE MUSIQUE ANCIENNE DE SIL-LERY.** 12h: *Ensemble Renaissance*, rue Maguire. Gratuit. Les musiciens seront costumés comme des troubadours européens des siècles passés. 20h: *Bande Baroque*, Chapelle St-Michel, 1900, chemin Saint-Louis. Prix d'entrée: 8 \$. 12h: *Roy Mac Laren*. Parterre de l'hôtel de

**QUÉBEC EXPÉRIENCE.** Spectacle multimédia 3D de Denis Dufour. Personnages holoïdiques, décors animés, son et image 3D, projections sur jeux d'eau. Un voyage magique au cœur de l'histoire de Québec, de l'épopée des explorateurs aux temps modernes. Spectacles en français, tous les jours: 9h, 10h30, 12h, 13h30, 15h, 16h30, 18h, 19h30 et 21h. Prix d'entrée: 6 \$; 4 \$ âge d'or et étud.; gratuit pour les moins de 6 ans. Promenades du Vieux Québec, 8, rue du Trésor. Rens.: 694-4000.

**QUÉBEC ET LES GRANDS EXPLORATEURS.** Spectacle son et lumière sur l'histoire des explorations européennes en Amérique et la fondation de la ville de Québec. Spectacles continus en français et en anglais de 10h à 18h. Explore, 63, rue Dalhousie. Prix d'entrée: 4,25 \$; 2,75 \$ âge d'or et étud.; gratuit pour les moins de 6 ans. Prix spéciaux pour les groupes. Rens.: 692-2063.

**LES SIX SIÈGES DE QUÉBEC.** Spectacle son et lumière sur diorama recréant les batailles pour la prise de Québec. Spectacles continus en français et en anglais de 10h à 18h. Musée du Fort, 10, rue Sainte-Anne. Prix d'entrée: 4,25 \$; 2,75 \$ âge d'or et étud.; gratuit pour les moins de 6 ans. Rens.: 692-2175.

**LA COMPAGNIE FRANÇHE DE LA MARINE.** Spectacle de reconstitution historique avec court défilé dans les rues avec des uniformes authentiques et démonstration de tir de mousquetons. Terrasse Dufferin et Vieux-Port.

## Expositions

**Les institutions**  
**MUSÉE DU QUÉBEC,** 1, av. Wolfe-Montcalm. Parc des Champs-de-bataille. Tous les jours 10h à 17h45. Prix d'entrée: 4,75 \$; 3,75 \$; 2,75 \$. ★ Visites commentées les samedis et dimanches entre 13h30 et 16h30. ★ Entrée libre le mercredi de 10h à 21h45. *Expositions permanentes: La collection du Musée et La touraille du pavillon Baillargé et L'apothéose de Christophe Colomb. Le Jardin du Sommeil* (dans le jardin d'artiste, à l'extérieur du Musée. Se termine la fin-octobre. *Ornement sacré* de *Spring Harbur*. Se termine le 6 septembre. *Calices et ciboires*, objets sacrés. Se termine fin août. *Pierre Ayot* et son *Museum Circus*. Se termine le 17 octobre. *Adrien Hébert et la modernité*. Se termine le 3 octobre. *Daumier, scènes de la vie conjugale*. Se termine le 29 août.

**MUSÉE BON-PASTEUR,** 14, Couillard, dans le Vieux-Québec. Mar. au dim. 13h à 17h. Possibilité de visites de groupe au 694-0243. Vie et actualité de l'histoire des religieuses du Bon-Pasteur. Objets, meubles d'époque, lieux historiques, vignettes explicatives et vidéos cassettes relatant l'histoire de la société québécoise depuis 1850.

**CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC DES CHAMPS DE BATAILLE,** Pavillon Baillargé, Musée du Québec, Parc des Champs-de-bataille. Rens.: 648-4071. Entrée libre. *Québec, ville en fête, 1608-1908.*

**MUSÉE DE LA CIVILISATION,** 85, rue Dalhousie (643-2158). Tous les jours 10h à 19h. Possibilité de visites guidées. Prix d'entrée: 5 \$; 4 \$ aînés; 3 \$ étud.; gratuit 16 ans et moins. Entrée libre tous les mardis. *Mémoires* (salle 3): Vision de l'histoire du Québec. *Objets de civilisation* (salle 1): mobilier et objets témoins des valeurs québécoises. Aussi, *La collection chinoise des Jésuites*. *La barque* (salle 1): découverte sur le site du Musée, ses 250 ans en font la plus vieille embarcation légère du genre mise-à-jour sur le

**CE SOIR et DEMAIN**

## Rencontre avec

### Félix Leclerc-Arthur LeBlanc-André Mathieu

5 ans..... 8 ans..... 25 ans.....déjà !

#### MUSIQUE, POÉSIE ET PEINTURE




**Le Quatuor Arthur-LeBlanc.** De gauche à droite: Katalin Decsényi, Luc Beauchemin, Jean-Luc Plourde, Hibiki Kobayashi

**Claude Corbeil** basse, chante Leclerc  
**Luc Archambault** peint une toile en direct lors des concerts  
**Jacques Leblanc** comédien  
 (Textes de Jean-Guy Gaulin)

<

# LES ARTS ET SPECTACLES

Au Domaine Forget

## Hommage à François Bernier et Les Arts florissants au menu du week-end

QUÉBEC — Deux événements importants au cours du week-end au Domaine Forget alors que son Festival international présentera un concert *Hommage à François Bernier*, demain, et accueillera dimanche l'ensemble Les Arts florissants avec son chef attiré, William Christie.

Sous la direction d'Otto-Werner Mueller, qui assure l'académie de direction d'orchestre, l'Orchestre du Domaine Forget interprétera la *Symphonie no 6 dite « Pastorale »* de Beethoven et se joindra à Pierre Amoyal pour l'exécution du *Concerto en ré majeur* de Brahms.

Mueller et Amoyal, deux amis de longue date de François Bernier, veulent ainsi rendre hommage au fondateur et pendant de longues années l'âme du Domaine Forget.

La venue dans Charlevoix des Arts florissants s'inscrit dans une brève tournée que ce célèbre ensemble de musique ancienne poursuit actuellement en Amérique.



La venue en Charlevoix des Arts florissants s'inscrit dans une brève tournée que ce célèbre ensemble de musique ancienne poursuit actuellement en Amérique.

Au programme de dimanche : des opéras *Didon* et *Enée* de Purcell et *Actéon* de Marc-Antoine Charpentier en version de concert. Les interprètes (parmi lesquels figure le ténor québécois Richard Duguay) regroupent une

dizaine de chanteurs et cinq instrumentistes.

Parmi les très nombreux enregistrements signés par Les Arts florissants, on remarque *Atys* de Lully, qui leur a valu de nombreuses distinctions. Cet opéra a été

donné avec un immense succès dans plusieurs pays après sa présentation à Paris.

Par exception, ces deux concerts du Festival international du Domaine Forget auront lieu à l'église de Pointe-au-Pic.



Le spectacle acoustique de Neil Young sera diffusé demain soir sur les ondes de MusiquePlus.

## Neil Young offre le pendant visuel de son disque « Unplugged »

QUÉBEC — MusiquePlus présente demain soir le pendant visuel du plus récent disque de Neil Young. Eh oui ! il s'agit du concert *Unplugged* que Young a réalisé pour la chaîne spécialisée MTV.

par MICHEL BILODEAU  
collaboration spéciale

Pour Neil Young, l'exercice n'avait rien de bien angoissant. Le concept d'*Unplugged*, Neil Young l'appuie déjà depuis plus de 20 ans !

Dès le début de sa carrière solo, Young s'est lancé épisodiquement dans des tournées acoustiques en s'accompagnant uniquement au piano et à la guitare. Toutefois, pour ce concert qui était destiné à la réalisation d'une émission pour MTV, d'un disque et d'une vidéocassette (et laservideo), Young s'est entouré d'une belle équipe.

Accompagné notamment du guitariste Nils Lofgren, un ex-E Street Band de Springsteen et vieux complice de Young (il a contribué au classique *Harvest*), du claviériste Spooner Oldham et du bassiste Tim Drummond, Young y interprète plusieurs pièces jalons comme *The Needle and The Damage Done*, *Like A Hurricane* et *Helpless*, ainsi que de plus récentes comme *Harvest Moon* et *Unknown Legend*.

**The Who : « The Kids Are Alright »**

Le moment ne pouvait être mieux choisi pour lancer *The Kids Are Alright* en vidéocassette et en « laservideo ». En effet, Pete Townshend vient de présenter *Psychoderelict*, son plus récent disque, et la maison BMG lançait, il y a quelques semaines, la version Broadway de *Tommy*.

Ce « rockumentaire » du réalisateur Jeff Stein retrace la saga du groupe, de ses débuts dans les années 60 jusqu'en 1978, année où le batteur Keith Moon est décédé.

**Camel : nouveau disque**

Bill Levenson, celui à qui l'on doit, entre autres, le coffret *Crossroads* d'Eric Clapton, a réalisé *Echoes*, un double disque compilation qui retrace la saga de Camel.

On y retrouve notamment des pièces de *Dust & Dreams*, le plus récent disque du groupe qui, pour l'instant, n'est vendu qu'en importation. Car la formation progressive britannique est toujours active ! Maintenant installé en Californie, le guitariste Andy Latimer a mis sur pied sa propre maison de disques. Outre *Dust & Dreams*, il a aussi publié sur son étiquette un disque en spectacle intitulé *On The Road 1972*.

Mentionnons que Pete Bardsens, l'ex-claviériste de Camel, a pour sa part réalisé un quatrième disque solo, *Further Than You Know*, paru sur étiquette Miramar.

**L'ubiquiste Prince**

Prince inactif ? Impossible ! Personne n'a vraiment pris au sérieux le communiqué qui annonçait son intention de mettre un terme à ses activités musicales.

Dernièrement, il a signé ou co-signé huit pièces de *The Voice*, le nouveau disque de Mavis Staples réalisé pour le compte de Paisley Park (la maison de Prince). Il a confié une nouvelle pièce, *Super Hero*, à Earth, Wind & Fire pour le récent disque *Millenium*.

**Vidéocassette pour Tangerine Dream**

La maison BMG Video s'apprête à mettre sur le marché *Three Phase*, une vidéocassette qui témoigne de la plus récente tournée de Tangerine Dream, tournée qui s'est arrêtée au Grand Théâtre de Québec il n'y a pas longtemps. Edgar Froese, qui avait recruté un guitariste et un saxophoniste pour ce périple mondial, en a désarçonné plus d'un avec son approche plus rock. Il faut dire que pour le rappel, Froese et ses complices Zlatko Perica (guitare), Linda Spa (clavier) et saxophone) et Jerome Froese (clavier) s'étaient attaqués à rien de moins qu'au *Purple Haze* de Jimi Hendrix !! Cette pièce figure au menu de *Three Phase*.



Radio  
**TÉLÉVISION**  
par GHISLAINE RHEAULT  
LE SOLEIL

## Maritchu d'Abbadie s'en va à TVA

C'est Maritchu d'Abbadie qui animera le nouveau magazine de consommation produit à Québec, diffusé tous les jours à Télé-4 et au réseau TVA cet automne.

Le choix de François Paradis pour le grand magazine du midi à la place de Jean-Luc Mongrain entraîne un jeu de chaises musicales qui touche maintenant Radio-Canada.

Maritchu d'Abbadie animait *Québec Express*, le magazine d'information d'après-midi à CBV depuis deux ans. Elle avait auparavant présenté les entrevues au *Ce soir* de CBVT et animé plusieurs émissions spéciales d'information. Voilà donc un autre talent qui s'en va de Radio-Canada.

Elle retourne à Télé-4 où elle a commencé sa carrière de journaliste en 1971. Elle a été aussi productrice au bureau de Québec de CBC sur la colline parlementaire, juste avant le référendum, et elle a fait de la radio à CJRP, puis à CHRC.

Elle dit quitter Radio-Canada en bons termes. Son contrat pouvait être résilié à un mois d'avis.

Une autre journaliste quitte *Québec Express*. Hélène Raymond animera l'émission réseau *D'un soleil à l'autre* en septembre.

## « Mon amour mon amour »... les nouveaux Jean et Janette

Ce n'est sûrement pas dans le langage des dames et damoiseaux que Louise Deschâtelet et Guy Fournier vont causer à compter de septembre chaque midi, à Radio-Canada.

À la manière de Jean et Janette, des débuts de la télé, on les verra plutôt s'asticoter... pour amuser la galerie. Ils prennent la place des *Démons du midi*, de 12 h 30 à 13 h 30.

Le couple célèbre a donné, hier matin, un aperçu de la future émission, au cours d'une entrevue à la radio du réseau français de Radio-Canada.

Chaque semaine, Guy Fournier rendra publics ses « cahiers d'insomnie ». Il les écrit sans doute pendant que Mme Deschâtelet dort. Il livrera ses observations sur la vie de couple. Mais dans sa mire, la notion de couple est élargie : colocs, parents-enfants, amants romantiques ou conjoints usés. Il tiendra aussi une chronique d'excuses, en s'inspirant de « toutes les raisons que donnent les hommes pour expliquer leurs bévues ». C'est Louise Deschâtelet qui le dit.

Guy Fournier compte « dire tout le mal qu'il pense des femmes » à cette émission. Rien de nouveau quoi ! Il « grafigne » les femmes de sa plume acérée depuis des années. Il exerçait déjà son art à l'époque de *Perspectives*, un hebdomadaire encarté dans les quotidiens du Québec. Il faisait déjà rager les suffragettes qui manquaient d'humour.

Diane Boissonneault qui publie des histoires érotico-comiques sous le pseudonyme de Lili Gulliver présentera un Télé-sexe le lundi. « Elle apprendra aux femmes à se réchauffer. Car à mesure que la planète se réchauffe, les femmes tendent à se refroidir ! » C'est du grand Guy Fournier quoi !

## Julie Snyder défendue par son preux chevalier

Autre couple, autres moeurs. Stéphane Laporte, concepteur de *L'Enfer c'est nous autres*, et « fiancé » de Julie Snyder, s'est porté de façon chevaleresque à la défense de sa belle dans *La Presse*, cette semaine.

Il répond, de cinglante façon, aux journalistes qui n'ont pas aimé voir la ministre Kim Campbell révéler le « congédiement » de ses députés aux prises avec la justice, à *L'Enfer* plutôt qu'à la presse officielle.

« La première ministre leur appartient à eux tout seuls ! ironise M. Laporte. Quand *Le Point* fait une entrevue avec Roch Voisine, est-ce que Julie crie au scandale ? »

Il s'emploie à démontrer que, sous des airs légers, la démonsse pose des questions sérieuses à ses invités. N'a-t-elle pas reçu d'autres politiciens, comme Lucien Bouchard, Jean Charest, Jacques Parizeau ? À sa question sur les députés, elle a répondu avec franchise. « On ne va pas blâmer un politicien d'être franc », écrit-il.

*L'Enfer* présente « une vision de la réalité qui complète celle du *Téléjournal* », soutient le réalisateur-concepteur. « Jamais personne ne nous empêchera de jouir de cette liberté », écrit-il. On appelle ça la liberté d'expression, et les journalistes sont là pour la défendre. »

Cette entrevue de Julie Snyder avec Kim Campbell a été reprise, lundi, à TV5, et elle sera montrée aux Européens, le lundi 23 août, à 11 h, heure de Paris. Car *L'Enfer* fait partie de la programmation de TV5 Europe depuis le 18 juin.

## Radio-Canada aux Médiévales

La messe accompagnée de chants grégoriens, célébrée dimanche à 10 h 30, à l'église Saint-Coeur-de-Marie, sera captée et retransmise le 18 septembre, à 10 h, à Radio-Canada.

Le défilé, qui clôturera les Médiévales, sera aussi suivi par les caméras. Mais il n'est pas encore inscrit à la programmation réseau. « Comme c'est la première année que cela se fait ; on verra », a dit hier M. Claude Bédard, responsable de l'organisation de la grille de Radio-Canada.

## La ministre Frulla nomme les membres du Conseil des arts et des lettres du Québec

QUÉBEC — La ministre de la Culture, Mme Liza Frulla, a dévoilé hier les noms des personnalités qui composent le premier conseil d'administration du Conseil des arts et lettres du Québec.

Le président-directeur général du conseil, M. Guy Morin, sera entouré de : Mmes Monique Mercure (comédienne et directrice générale de l'École nationale de théâtre), Ginette Laurin (chorégraphe et directrice générale de O Vertigo), Marie Laberge (auteure, metteuse en scène et comédienne), Jovette Marchessault (écrivaine, sculptrice et présidente du Conseil de la culture de l'Estrie), Elise Paré-Tousignant (professeure à l'École de musique de l'université Laval et directrice artistique invitée au Domaine Forget), William Saint-Hilaire (musicienne et directrice générale de I Musici) et de MM. Gilles Maheu (auteur et directeur artistique de

Carbone 14), Guy Rodgers (scénariste et directeur général de la Fédération d'art dramatique du Québec), Melvin Charney (artiste, architecte et professeur en architecture à l'Université de Montréal), Jean-Claude Germain (écrivain, dramaturge et historien), Luc Plamondon (auteur de chansons et de comédies musicales et président de la Société professionnelle des auteurs-compositeurs du Québec), Godfrey M. Cardinal (professeur à l'UQAM et directeur de la galerie Lacerte, Palardy et Associés).

La composition de ce conseil d'administration veut traduire la volonté de la ministre Frulla et du milieu culturel québécois de doter le Conseil des arts et des lettres de personnalités représentant les diverses disciplines artistiques et reflétant un juste équilibre entre les hommes et les femmes de même qu'entre différentes régions du Québec.

**GALERIES CAPITALE 528-2455**  
5401 Boul. des Galeries  
Du 13 août au 19 août 1993

ABRACADABRA (G) 19:20 - 21:30

MON AMI WILLY (G)  
12:40 - 14:55 - 17:05  
Matinée mardi à 10:20

LE FUGITIF (13+) (V.F.)  
13:30 - 16:10 - 19:05 - 21:45. Matinée mardi à 11:00  
L'ASSÈZ-PASSER REFUSÉS

BLANCHE NEIGE (G)  
12:35 - 14:15. Matinée mardi à 10:00

LA FIRMES (G) 15:50 - 19:00 - 22:00

JARDIN SECRET (G)  
12:50 - 15:05 - 17:10 - 19:20 - 21:40  
Matinée mardi à 10:40

SUR LA LIGNE DE FEU (13+) 19:20 - 21:50

JANUS LA PETITE PESTIF (G)  
13:10 - 15:10 - 17:15. Matinée mardi à 11:00

**TOM ET JERRY (G) 13:00 - 15:00 - 17:00**  
Matinée mardi à 11:05

**ROBIN DES BOIS (G)**  
19:05 - 21:25

**STE-FOY 554-0582**  
2500 Boul. Laurier  
Du 13 août au 19 août 1993

THE FUGITIVE (13+) (V.O.A.)  
13:00 - 15:50 - 18:40 - 21:30  
L'ASSÈZ-PASSER REFUSÉS

LE SOLEIL LÉVANT (13+)  
13:15 - 16:00 - 18:55 - 21:30

PARC JURASSIQUE (G)  
13:30 - 16:15 - 19:00 - 21:40

**5\$** admission pour adultes en matinée du lundi au vendredi aux cinémas Galeries de la Capitale et Ste-Foy.

**TOM CRUISE**  
**LA FIRME**  
A PARAMOUNT COMMUNICATIONS COMPANY  
Tous les jours : 15 h 50, 19 h, 22 h

Consultez le guide horaire

**CINEMA LIDO 837-0234**  
Promenades Lévis-Lauzon

**GALERIES CAPITALE 528-2455**  
5401 Boul. des Galeries

**PLACE CHAREST 529-9745**  
Dupont et Boul. Charest

**CINE-PARC DE LA COLLINE**  
Route 20 (sortie 311) 831-0778

**FAMOUS PLAYERS**  
Certificats cadeaux en vente au guichet

**TOM ET JERRY LE FILM**  
MIRAMAX CINEMA OFF

**GALERIES CAPITALE 528-2455**  
5401 Boul. des Galeries  
Tous les jours : 13h, 15h, 17h  
Matinée mardi à 11h05

**CINEMA LIDO 837-0234**  
Promenades Lévis-Lauzon

Consultez le guide horaire

## ÉDITORIAL

## L'impatience de la jeunesse

Après les débats émotifs qui ont, l'été dernier, déchiré les jeunes libéraux du Québec autour de la question constitutionnelle, leur congrès de la fin de semaine, à La Pocatière, aura des allures bien sages.

Ayant comme nombre de leurs aînés évacué de leurs préoccupations immédiates ce conflit idéologique, les membres de la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec s'inquiètent de l'héritage qu'on s'appête à leur léguer. Et ils s'impatientent, mais encore poliment, devant la lenteur de l'appareil politique.

Pour eux, l'héritage se limite à des dettes : les 40 milliards \$ du gouvernement québécois et les 500 milliards \$ du fédéral. Pour éviter une catastrophe sociale, les jeunes découvrent que des virages radicaux s'imposent, qu'il faut « limiter les conséquences des déficits » et trouver des moyens efficaces pour corriger la situation.

Les rêves inachevés de leurs parents coûtent trop cher et la génération montante n'a pas envie de les payer, même si elle en profite encore. Elle souhaite voir diminuer les charges financières qu'elle devra porter, sinon, laisse-t-elle entendre, les retraités pourraient, demain, avoir de mauvaises surprises.

Alors, il convient de revoir les orientations gouvernementales, sacrifier des programmes et modifier les pratiques afin de reprendre « le contrôle de l'avenir ».

Au cœur des préoccupations : les emplois et leur rareté, les conditions de formation pour y accéder, les moyens de libérer ceux qui existent des « permanents » qui vieillissent et, surtout, comment trouver des fonds pour en créer de nouveaux.

Mais les jeunes du PLQ de 1993 ne sortent pas des sentiers battus par leurs aînés. Eux aussi misent sur des échanges à tous les sommets, sur des rencontres statutaires avec les chargés de dossiers, sur la révision de principes ayant cours dans le monde du travail, sur des coupures de services et sur des « tickets modérateurs ».

Pour économiser, ils proposent réduction du nombre des députés, cure d'amaigrissement au Conseil des ministres et législation contre les déficits de l'État et de ses sociétés. Par des privatisations comme celle de la Société des alcools, ils escomptent des rentrées de fonds. En confiant au secteur privé l'entretien des routes, les jeunes libéraux pensent stimuler l'économie régionale et favoriser « l'occupation du territoire »!

Finie l'aide sociale gratuite : le citoyen doit se responsabiliser mais il faut abolir les « cadres rigides des programmes qui entraînent l'implication (sic) volontaire de gens » exclus par des « normes strictes ».

Pour contrer la violence, le décrochage et l'itinérance, ils parlent d'investissements « dans le capital humain », d'écoles qui « sont des véhicules à vocation communautaire » où il est important que « des jeunes interviennent auprès des jeunes ».

Tout en prônant « l'équité intergénérationnelle », le cahier des propositions du congrès évoque une « politique-jeunesse » à mettre en place pour faire avancer les « dossiers jeunes au Québec ». Et si M. Bourassa mise sur son Secrétariat et son Conseil permanent à la jeunesse pour filtrer les problèmes, il devra déchanter.

La Commission-Jeunesse les perçoit comme une tentative d'institutionnalisation des questions touchant les jeunes : des placards où l'on rangerait leurs dossiers en donnant l'illusion de s'en occuper.

Les discussions de la fin de semaine risquent de ne pas fournir au Parti libéral de quoi « éclairer sa petite noirceur », ou nourrir une révolution tranquille.

MARTINE R. CORRIVAUULT

## Point de vue

## Avez-vous dit « justice » ?

par LUC RACICOT

J'ai la nette impression que le ministère de la Justice du Québec est dirigé par des gens qui ne savent pas ce qu'est la justice. Il me paraît que les fonctionnaires qui le dirigent correspondent aux exigences édictées par des péquenots comme Yvon Dupuis : ne pas avoir de diplôme de droit et ne pas être membre du Barreau pour être ministre de la Justice, n'avoir jamais pratiqué le droit auprès de gens responsables, être ignorant et socialisant à l'extrême.

En effet, après avoir édicté un nouveau Code civil qui, en plus de consacrer le caractère socialiste, déresponsabilise et dégenère de notre société québécoise, Code civil qui nécessitera d'être interprété à nouveau par les tribunaux, à grands frais pour les justiciables, notre ministre de la Justice a décidé de rendre encore plus difficile l'accessibilité aux tribunaux.

En suivant la mentalité de la Cour suprême qui fait tout en son pouvoir pour décourager les justiciables, à part les vrais criminels qui y sont encore les bienvenus, notre ministre de la Justice décide de mettre un ticket « empêché » de 250 \$ par cause qui doit être entendue ! Seules les corporations de la Couronne, les commissions scolaires, les municipalités, les

corporations subventionnées auront encore les ressources financières pour s'adresser aux tribunaux.

Le ministère de la Justice est celui qui a les plus grandes responsabilités et le plus petit budget en regard de celles-ci. Et encore, une bonne partie de ce budget passe à l'Aide juridique qui favorise le financement de la criminalité. Et malgré ce fait injustifiable, le gouvernement de moins de Québec veut rendre pratiquement impossible l'accès aux tribunaux aux gens responsables, aux gens ordinaires qui travaillent ou qui possèdent des biens.

Pour être apprécié au Québec, il faut être un criminel, un sans-le-sou, un Indien, un policier, un prolétaire. Si par hasard vous possédez un petit pécule, ne vous en faites pas : les spécialistes du gouvernement lui conseilleront les meilleurs moyens pour vous en soulager pour permettre à ce gouvernement de continuer à dilapider son pouvoir d'emprunt comme il le fait depuis l'arrivée de Jean Lesage, créant ainsi la dette et les déficits annuels.

Et l'opposition là-dedans ? Niet. Si vous l'élevez, elle fera pire. C'est ça la démocratie au Québec.

M. Luc Racicot est avocat et demeure à Saint-Lambert.

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Editeur adjoint et rédacteur en chef

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

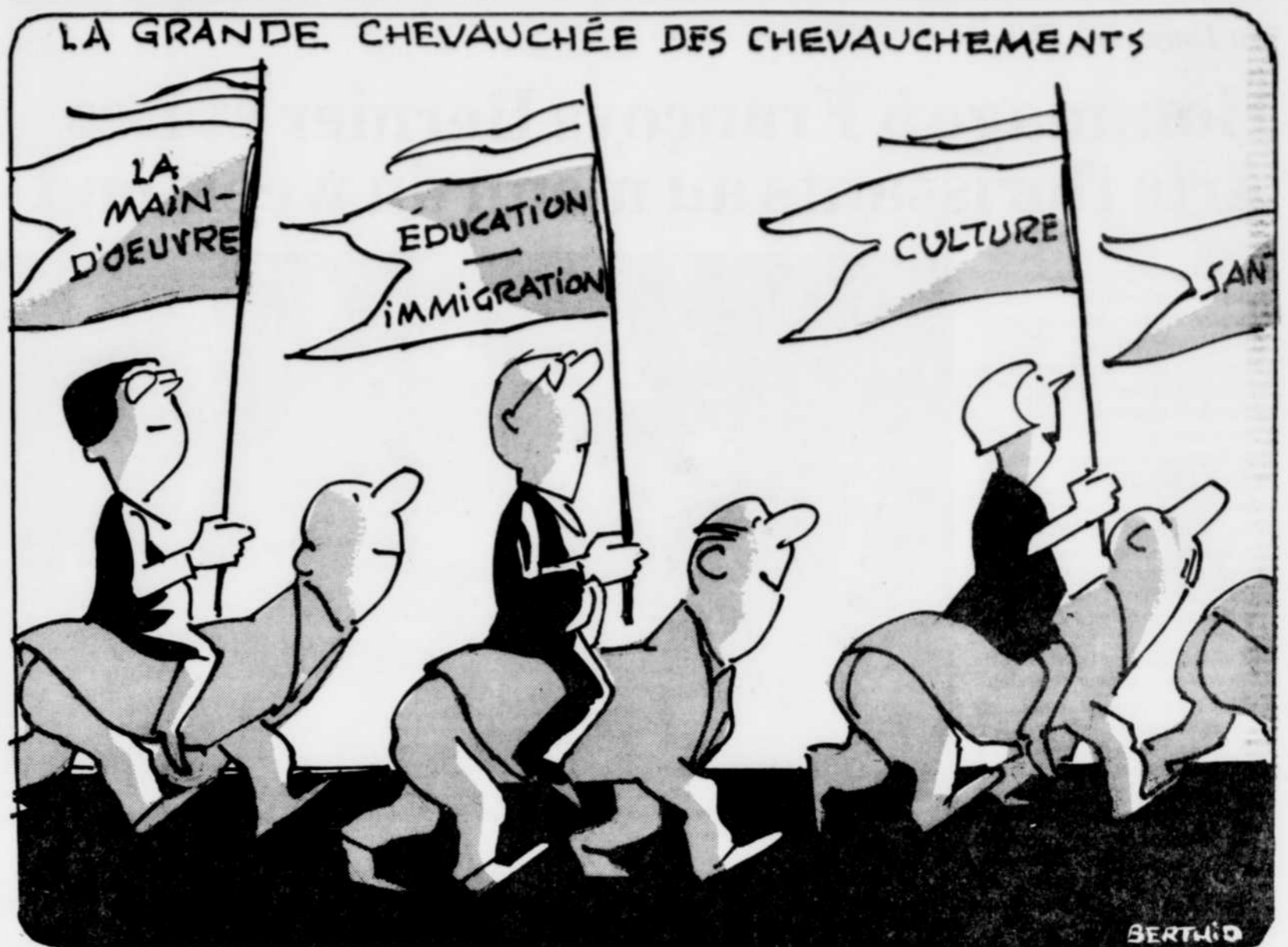
ROBERT NORMAND

Directeur de l'information

ANDRÉ FORGUES

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET



## « Ici 'Services gouvernementaux Canada' »

Les ministères des Travaux publics et des Approvisionnements et Services ont été fusionnés en un seul nouveau ministère des Services gouvernementaux. Un monstre bureaucratique de 18 000 employés. Eh bien ! si on en croit l'histoire d'Aldège Banville, un petit entrepreneur de Rimouski, il faudrait rebaptiser ce superministère, celui des « Sévices » gouvernementaux !

Il était une fois un quai, un tout petit quai de 200 mètres de long, dans le village de Cap-Chat. Trop vieux sans doute pour supporter l'affront des marées, le gouvernement du Canada décida de le démolir. Le ministère des Travaux publics prévoyait qu'on allait lui demander 650 000 \$. Et comme « gouverner c'est prévoir », se fit allouer un budget de 796 000 \$. Pour les frais frais...

Quatre ans plus tard, on a dépensé 759 000 \$, la base du quai est toujours là, il reste 200 000 \$ de nettoyage à faire, l'Association des pêcheurs de Cap-Chat est en maudit. Environnement Canada et la Garde côtière aussi. Aldège Banville a fait faillite. Et la Gaspésie compte une quinzaine de chômeurs de plus.

Les députés-ministres de la région ? Monique Vézina et Pierre Blais s'en sont lavés les mains. L'ancien ministre, Elmer McKay, s'en est remis à ses fonctionnaires de Québec et Rimouski. Et le nouveau, Paul Dick, est bien trop occupé à quêter plus de 5 millions \$ au Trésor public pour construire une patinoire aux Sénateurs d'Ottawa. (Marcel Aubut et Jean-Paul L'Allier, prenez note !)

On pourrait croire que démolir un quai à Cap-Chat, c'est très facile. En fait, Aldège Banville a proposé de le faire pour 489 491 \$. Les ingénieurs de Travaux publics Canada, qui avaient prévu un quart de million de plus, restent incrédules. Et se mettent en tête de le prouver. Le directeur de Travaux publics à Québec, André Moi-

san, reconnaît d'ailleurs aujourd'hui que « ce quai va finir par coûter cher à tout le monde et ce fut peut-être une erreur de choisir le plus bas soumissionnaire ».

En mars 1990, Aldège Banville croit avoir terminé la démolition du quai : il y a un fond de quatre mètres à marée basse et, de toute manière, la navigation est impossible dans ce plan d'eau fermé par une digue de pierre. Le ministère public conteste. Les inspections se multiplient et nécessitent à chaque fois le déplacement de trois fonctionnaires de Québec à Rimouski, kilométrage pour la voiture, per diem et frais d'hôtel en sus.

Pour prouver qu'il reste quelques billes de bois au fond de la rivière, Travaux publics Canada détourne une drague sur son chemin entre Havre-Saint-Pierre et l'île aux Coudres. Le ministère engage des plongeurs. Plus de 30 000 \$ de frais de voyage. Et 36 000 \$ pour des plongeurs.

Aldège Banville engage son propre ingénieur, Marcel Leblanc de Québec, qui conclut que les travaux ont été exécutés selon la commande. Et ses propres plongeurs le confirment. « Ce ne sont pas des professionnels », dit le ministère. « Ce sont les plongeurs de la police de Matane », réplique Banville.

Tout ce beau monde se retrouve devant le Conseil consultatif des différends contractuels à Montréal. Autres frais de déplacement et honoraires d'avocats. Inutiles puisque les expertises d'Aldège Banville ne sont même pas prises en considération.

Le gouvernement paie 271 000 \$ à Aldège Banville et oblige la compagnie de cautionnement — La Laurentienne — à recourir à une autre entreprise, Verreault Navigation, pour terminer le travail. Les fonctionnaires avaient estimé le volume du quai à 40 495 mètres cubes. Banville n'en aurait retiré que 30 071. Il en reste donc

10 394. Vous pensiez que cela s'arrêterait là ? Ben non : les fonctionnaires contestent aussi le travail du deuxième entrepreneur et prétendent qu'il a encore laissé 3300 mètres cubes au fond de l'eau. Ils ne paient que 109 000 \$ à La Laurentienne alors que Verreault prétend avoir dépensé 289 000 \$. Et ce n'est pas tout...

Dans l'opération, Aldège Banville a coulé une barge à quelques dizaines de mètres de la rive. La même compagnie — Les Océans — réclame 100 000 \$ au gouvernement, mais seulement 11 000 \$ à Banville, pour la retirer de là comme l'exige la Garde côtière.

Verreault a déversé du sable et des pierres contaminées dans une zone de pêche : autre poursuite, des pêcheurs de Cap-Chat cette fois. Et Environnement Canada menace de poursuivre « Sévices gouvernementaux Canada » s'il ne gratte pas le fond de la rivière.

Récapitulons : il n'y a que quatre mètres de fond à marée basse pour les baigneurs de Cap-Chat, là où se trouvait leur quai. Travaux publics Canada doit encore 218 000 \$ à Aldège Banville et 107 000 \$ en frais légaux et d'expertise. La Laurentienne a perdu 109 000 \$ dans l'opération, et Verreault Navigation 180 000 \$. Le gouvernement du Canada, lui, a malgré tout déjà dépensé 759 000 \$.

Et maintenant ? Les fonctionnaires de quatre ministères fédéraux se chicanent entre eux sur la meilleure façon — pas forcément la moins coûteuse — de clore le dossier.

Cas unique direz-vous ? Il faudra un jour que je vous raconte l'histoire de la démolition du quai de La Pocatière. Les mêmes fonctionnaires ont exigé de creuser si creux qu'Environnement Canada a obligé les Travaux publics à remblayer le trou !

MICHEL VASTEL

## Votre Opinion

## Un jardin malmené

Il y avait un jardin qu'on appelait la Terre et dans lequel vivaient en harmonie des humains et des bêtes. Les bêtes ne sont pas plus bêtes mais moins nombreuses.

L'humain s'est mis en tête de tout dominer. Au lieu d'ouvrir la main pour nourrir l'animal ou donner la rose, la pire des bêtes s'en est servie pour battre son frère, tuer l'animal, puis écraser la rose.

Il ne nous reste qu'à continuer, puis on sera seul sur terre à se regarder dans les yeux en disant : on arrête, c'est assez. Il ne reste rien pour voir un échantillon de ce que le génie humain a pu créer afin de célébrer l'holocauste : on n'a qu'à se rendre au Festival aérien. Tout y sera.

Pour ceux qui espèrent encore. Bien, il y a les Médiévales. C'était moins rapide en ce temps-là, mais les gens savaient encore sourire et s'amuser sans se soucier qu'une bombe leur tomberait dessus.

Il faut que je vous quitte, car j'ai mes fleurs à arroser, mon chat à nourrir, mes bas à laver. Prendre une grande respiration,

puis aller faire l'amour. Ça me repose plus que d'aller admirer des engins de mort.

J'oubliais : depuis que le monde est monde on n'a pas trouvé l'ombre d'une trace de vie ailleurs que sur cette planète.

Jacques Girard  
Québec

## Un certain discours

(En réponse à M. Michel Vastel, pour sa chronique du 30 juillet, sur le rapport du « Comité canadien sur la violence » faite aux femmes.)

J'ai relu votre texte quatre fois afin de m'assurer d'avoir bien compris votre intention. Sous des dehors légitimés, vous faites malheureusement passer un message tout à fait malhonnête, truffé d'ambiguïtés qui de façon indécente prône la condamnation du mouvement féministe. Votre comportement, qu'il soit humoristique ou sérieux, est révoltant.

Je tiens, en tant qu'homme, à me dissocier du jeu de maître fasciste que vous jouez face à un tel rapport qui révèle le désarroi d'une majorité de nos concitoyennes. Au nom de ce sacro-

saint argent, vous vous permettez plusieurs diatribes que je ne digère pas du tout.

Qu'est-ce que vous avez à vous insurger contre ces professionnelles du mouvement féministe ? Que ce serait merveilleux de vous voir vous soulever proportionnellement contre les professionnels des mouvements « masculinistes » qui peuplent nos rues et nos institutions financières depuis plusieurs centaines d'années et qui gèrent la majorité de nos budgets !

Encore un autre qui s'ignore, me suis-je dit, et qui essaie de se défouler sur le dos de celles qui osent élever la voix en public : une bonne thérapie vous ferait probablement du bien. Il y a déjà trop eu et il y a toujours trop de ces hommes qui au nom des typiques redites du « moi, ça va bien à la maison » et « cela n'arrive qu'aux autres », jouent le jeu de ces machos de tout accabit qui se gorgent d'être évolués. Votre texte sous-tend d'un bout à l'autre l'éternelle rengaine du « nous, les hommes, en avons marre de ces petites révoltes féminines ».

Vous êtes pourtant la preuve vivante que de telles études sont importantes, puisque vous n'a-

vez pas encore compris ce qu'il faut faire... Et vous voudriez que les femmes d'aujourd'hui se la ferment, 20 ans après, parce que leurs mères ont fait la révolution et ont déjà tout dit ? Quand pronerez-vous le retour des ceintures de chasteté ?

Jean-Pierre Roy  
Québec

La lettre de M. Roy m'a peiné, non parce qu'il n'est pas d'accord avec mes propos, mais parce que nous ne nous sommes manifestement pas compris. Bien sûr que comme la plupart des hommes de mon âge, je correspond à ce que M. Roy considère comme le modèle du « macho ». Cela ne veut pas dire que nous soyons des agresseurs, ou que nous nous désintéressions du problème de la violence faite aux femmes. D'ailleurs, j'ai donné la parole à plusieurs de ces « victimes » bien avant la publication du rapport du Comité national. Mais comme plusieurs de mes collègues journalistes — au féminin — j'ai cru nécessaire de déplorer le ton d'un certain discours féministe qui n'avance à rien.

Michel Vastel

«Le jardin secret» et «Le châtement de Jason»

# Le jour et la nuit prennent l'affiche au cinéma



Tourné en Angleterre par la réalisatrice polonaise Agnieszka Holland, «Le jardin secret» met en scène trois enfants découvrant l'art de la contemplation et de l'entraide.

QUÉBEC — Naguère, on disait qu'une sortie au cinéma pouvait meubler une journée de pluie. Aujourd'hui, il existe une autre solution : la vidéo ! Si les salles n'offrent que deux nouveautés, en fin de semaine, les clubs vidéo en suggèrent davantage... beau temps, mauvais temps !

par RÉGIS TREMBLAY  
LE SOLEIL

Le jardin secret, c'est la nouveauté ensoleillée, alors que Le châtement de Jason est la face sombre de l'astre cinématographique. Tourné en Angleterre par la réalisatrice polonaise Agnieszka Holland, Le jardin secret met en scène trois enfants découvrant l'art de la contemplation et de l'entraide. Cette quête spirituelle se matérialise dans la découverte d'un jardin abandonné, dans la mélancolique campagne anglaise. Au Cinéplex Charest et aux Galeries de la Capitale.

Avec l'affreux Jason, on s'éloigne considérablement du paradis terrestre, pour retomber, une énième fois, dans l'enfer factice de l'horreur québécoise. Et, pour la énième fois, on nous promet que le monstre aura son compte. Mais il semble que le Mal soit toujours réanimé par l'odeur de l'argent vite fait, celui qu'empochent les producteurs de cette série aussi

minable qu'interminable. Au Cinéplex Charest et au Ciné-parc de la Colline.

Alors que Le parc Jurassique de Steven Spielberg continue de faire salle comble, la compagnie Sega met en marché un jeu vidéo du même nom, enrichi des toutes nouvelles techniques d'animation.

En attendant la sortie vidéo, le mercredi 18, du premier film mettant en vedette Roch Voisine, et intitulé Armen et Bullik, le vidéophile pourra se procurer, en fin de semaine, plusieurs films d'intérêts divers. Mentionnons L'enragé (Falling Down), dans lequel Michael Douglas incarne un homme ordinaire en révolte contre la bêtise quotidienne. Il a fort à faire...

Dans la même veine que Le silence des agneaux, voici The Vanishing, en version française, un dur match psychologique mettant aux prises Jeff Bridges et Keifer Sutherland. Si vous préférez rire des choses apeurantes, vous pouvez voir Les fantômes sont cinglés, une parodie bouffonne avec Daryl Hannah et Peter O'Toole.

## VIDÉOS VEDETTE

Cette compilation est réalisée grâce à la collaboration de Ciné Vidéo Club, SuperClub Vidéotron et Vidéogé de la grande région de Québec. Elle tient compte du nombre de locations de la semaine dernière. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre de semaines de parution dans cette liste.

### Les plus populaires

1. Le garde du corps (4)
2. Parfum de femme (1)
3. Sniper (1)
4. Maman, j'ai encore raté l'avion (1)
5. Des hommes d'honneur (6)

### Dernières acquisitions

1. Retour au bercail
2. L'enragé
3. Benny & Joon

### Les plus vendus

1. Tortues Ninja III
2. Le dernier des Mohicans

### Suggestions

1. Coeur sauvage (SuperClub Vidéotron)
2. Coeur sauvage (Vidéogé)
3. Stanley et Iris (Ciné Vidéo Club)

## Les Échos du monde artistique

### Fellini doit rester à l'hôpital

RIMINI (Reuter) — Le cinéaste italien Federico Fellini, victime la semaine dernière d'une congestion cérébrale, restera encore 10 à 15 jours à l'hôpital. Des médecins ont déclaré à l'agence Reuter que l'état de santé du cinéaste s'améliorait peu à peu, mais sans préciser combien de temps il devrait demeurer hospitalisé. Federico Fellini subit des séances de rééducation pour récupérer la mobilité de son bras et de sa jambe gauches, restés paralysés après l'attaque cérébrale.

### Le FBI retrouve neuf toiles de grands peintres

LOS ANGELES (AP) — Grâce à un «tuyau», le FBI a arrêté deux hommes et réussi à retrouver neuf toiles de Picasso, Chagall, Degas, Modigliani et d'autres oeuvres de grands peintres qui avaient été volées en Californie. Parmi ces toiles, d'une valeur totale de 9 millions \$, figurent six huiles de Picasso, Delacroix, Baldini, Derain, Valtat et Soutine, un pastel de Degas, une gouache de Chagall et un dessin au crayon de Modigliani, a précisé John Morley, responsable local du FBI. Il s'agit de la plus importante prise jamais réalisée à Los Angeles. Aux États-Unis, seulement 10 % des oeuvres volées sont retrouvées.

**CINEPLEX ODEON**  
PLACÉ CHAREST: MATINÉES À 5.00\$\*  
\* Du lundi au vendredi, à l'exception des mardis à 4.25\$ et des jours fériés.  
INFO-HORAIRE CINÉMA ST-GEORGES: 228-7540

**DU 13 AU 19 AOÛT 1993**

**PLACÉ CHAREST**  
Du Point et Boul. Charest 529-9745  
JURASSIC PARK (v. française) (G) Digital  
13:30 - 16:15 - 19:00 - 21:40  
LE JARDIN SECRET (G)  
14:00 - 17:00 - 19:25 - 21:35  
SOLEIL LEVANT (13+) +  
13:40 - 16:30 - 19:10 - 21:45  
LE CHÂTIMENT DE JASON (16+) +  
16:00 - 19:00 - 21:10  
ROBIN DES BOIS HÉROS EN COLLANTS (G)  
13:45 - 16:35  
SUR LA LIGNE DE FEU (13+) + Dolby  
13:50 - 19:25 - 22:00  
LE FUGITIF (13+) + Dolby (À l'affiche sur 2 écrans)  
13:30 - 13:35 - 16:25 - 16:30 - 19:15 - 19:20 - 21:50 - 21:55  
LAISSEZ-PASSER REFUSÉS  
LA FIRME (G) Dolby  
12:45 - 15:35 - 18:30 - 21:30

**CINÉ-PARC BEAUPORT**  
Route 40 (sortie 320) 657-5362  
MON AMI WILLY (G)  
2e FILM: DENIS LA PETITE PESTE  
ROBIN DES BOIS (G)  
2e FILM: SOLEIL LEVANT  
LE FUGITIF (13+) + 2e FILM: DAVE (V.F.)

**CINÉ-PARC DE LA COLLINE**  
Route 20 (sortie 311) 831-0778  
LA FIRME (13+) +  
2e FILM: PROPOSITION INDÉCENTE  
LE CHÂTIMENT DE JASON (16+) +  
2e FILM: LA FLORIDA

**DE PARIS**  
1.00\$ 2.00\$ 3.00\$

**"VRAIMENT DIVERTISSANT! COUREZ VITE VOIR CE FILM!"**  
- Mose Persico, TQS MONTRÉAL

**HARRISON FORD EST LE FUGITIF**

Une épouse assassinée.  
Un mari manichéen.  
Un fils tenace.  
La poursuite est lancée.

13 ANS +

**CLINT EASTWOOD**  
JOHN MALKOVICH · RENE RUSSO

**"DEUX FOIS BRAVO!"**  
Un thriller intelligent et excitant, bourré d'action, avec une grande prestation de Eastwood et une excellente performance de John Malkovich.  
- SISKEL & EBERT

**SUR LA LIGNE DE FEU**  
version française de IN THE LINE OF FIRE

13 ANS +

**"LE PARC JURASSIQUE EST FASCINANT!"**  
- Richard Corliss, TIME MAGAZINE

UN FILM DE STEVEN SPIELBERG  
EN VERSION FRANÇAISE

**JURASSIC PARK**

13 ANS +

PLACE CHAREST 529-9745  
STE-FOY 656-0592  
CINEMA LIDO 837-0234  
ST-GEORGES 228-7540

**"Flèches enflammées! Rires continuels!"**  
- Don Stotter, ENTERTAINMENT TIME-OUT

**ROBIN DES BOIS HÉROS EN COLLANTS**

Un des grands gagnants de Mel Brooks!  
- Barry & Val, CINEVISTA

13 ANS +

PLACE CHAREST 529-9745  
GALERIES DE LA CAPITALE 5401 boul. des Galeries 628-2455  
CINÉ-PARC BEAUPORT Route 40 (sortie 320) 657-5362

un film de AGNIESZKA HOLLAND

**LE JARDIN SECRET**  
version française de THE SECRET GARDEN

WARNER BROS. présente  
AMERICA'S ZIETROPE présente AGNIESZKA HOLLAND "THE SECRET GARDEN" KATE MABERY HEYDON PRYOR ANDREW KNOTT  
MAGUIE SMITH ZBIGNIEW PREISNER de la série de FRANCIS FORD COPPOLA de la série de CAROLINE THOMPSON  
FRANCIS HODGSON BURNETT de la série de FRED FLECHER FRED ROOD de la série de TOM LLOYD de la série de AGNIESZKA HOLLAND

PLACE CHAREST 529-9745  
GALERIES DE LA CAPITALE 5401 boul. des Galeries 628-2455

**"CONNERY ET SNIPES SONT SIMPLEMENT PÉTILLANTS DANS LE SUCCÈS GARANTI DE L'ÉTÉ."**  
- MIKE CIBON, NSE RADIO NETWORK

**CONNERY SNIPES**

**SOLEIL LEVANT**  
VERSION FRANÇAISE DE "RISING SUN"

13 ANS +

PLACE CHAREST 529-9745  
CINEMA LIDO 837-0234  
ST-GEORGES 228-7540  
STE-FOY 656-0592

Le Réalisateur Original Revient Pour Vous Présenter La Conclusion Finale.

**LE CHÂTIMENT DE JASON**  
LE VENDREDI INFERNAL  
VERSION FRANÇAISE DE JASON GOES TO HELL: THE FINAL FRIDAY

16 ANS +

PLACE CHAREST 529-9745  
ST-GEORGES 228-7540  
CINÉ-PARC DE LA COLLINE Route 20 (sortie 311) 831-0778

# 2 jours seulement

## RIEN À PAYER AVANT UN AN \*

\*PAS DE PAIEMENT AVANT AOÛT 1994 SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT POUR ACHAT PORTÉ À VOTRE COMPTE. OFFRE EN VIGUEUR LES 14 ET 15 AOÛT 1993. DÉTAILS EN MAGASIN.

### *Tous les meubles*

Samedi et dimanche, profitez de rabais

formidables sur ces articles à prix courants:

Rabais 45-50%. Tous les ens. de matelas Sears-O-Pedic<sup>MD</sup>.

Rabais 20-30%. Tous les meubles pour chambre des jeunes.

Rabais 10\$-50\$. Tous les fauteuils berçants, inclinables et suspendus.

Rabais 100\$-500\$. Tous les meubles pour chambre de maître.

Rabais 50\$-300\$. Tous les mobiliers de salle à manger.

Rabais 50\$-200\$. Tous les canapés.

### *Tous les électroménagers*

Rabais jusqu'à 50\$. Tous les appareils Kenmore<sup>MD</sup> à encastrer, hottes pour cuisinière, congélateurs, sécheuses et presses à ordures.

Rabais jusqu'à 100\$. Tous les lave-vaisselle, cuisinières, laveuses, fours à micro-ondes et réfrigérateurs.

Rabais jusqu'à 200\$. Tous les aspirateurs Kenmore<sup>MD</sup>: verticaux ou traîneaux, systèmes d'aspiration centrale, toutes les machines à surjeter et machines à coudre.

### *Aucun achat minimum*

Pas de taxes à payer à l'avance. Pas d'intervention d'un tiers pour le crédit.

Et n'oubliez pas: le service après-vente est assuré.

# SEARS

*Attendez-vous à plus*

SATISFACTION OU  
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ  
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES  
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE  
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'État' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauve: 228-2222. Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.